

# Cahiers Voltaire



13

Ce document électronique tient lieu de tiré-à-part.

Il peut comporter des corrections au texte de la version imprimée, publiée en octobre 2014.

Elles sont affichées en rouge.

Il peut être communiqué dans son intégralité, sous la responsabilité de l'auteur ou des auteurs du texte, à des chercheurs ou autres personnes intéressées, pour leur propre usage et sur une base privée.

Il **ne peut être** rediffusé ou commercialisé, sous forme électronique ou autre.

Date de création : 16 septembre 2014

CAHIERS VOLTAIRE

13



# Cahiers Voltaire

*Revue annuelle de la*

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

13

Ferney-Voltaire

2014

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle (Ferney-Voltaire)  
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française  
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par  
les services de la Bibliothèque de Genève  
et de l'Institut et Musée Voltaire.

La Société Voltaire  
bénéficie du soutien du  
Centre national du livre

*Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu*

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel [cahiers@societe-voltaire.org](mailto:cahiers@societe-voltaire.org)  
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

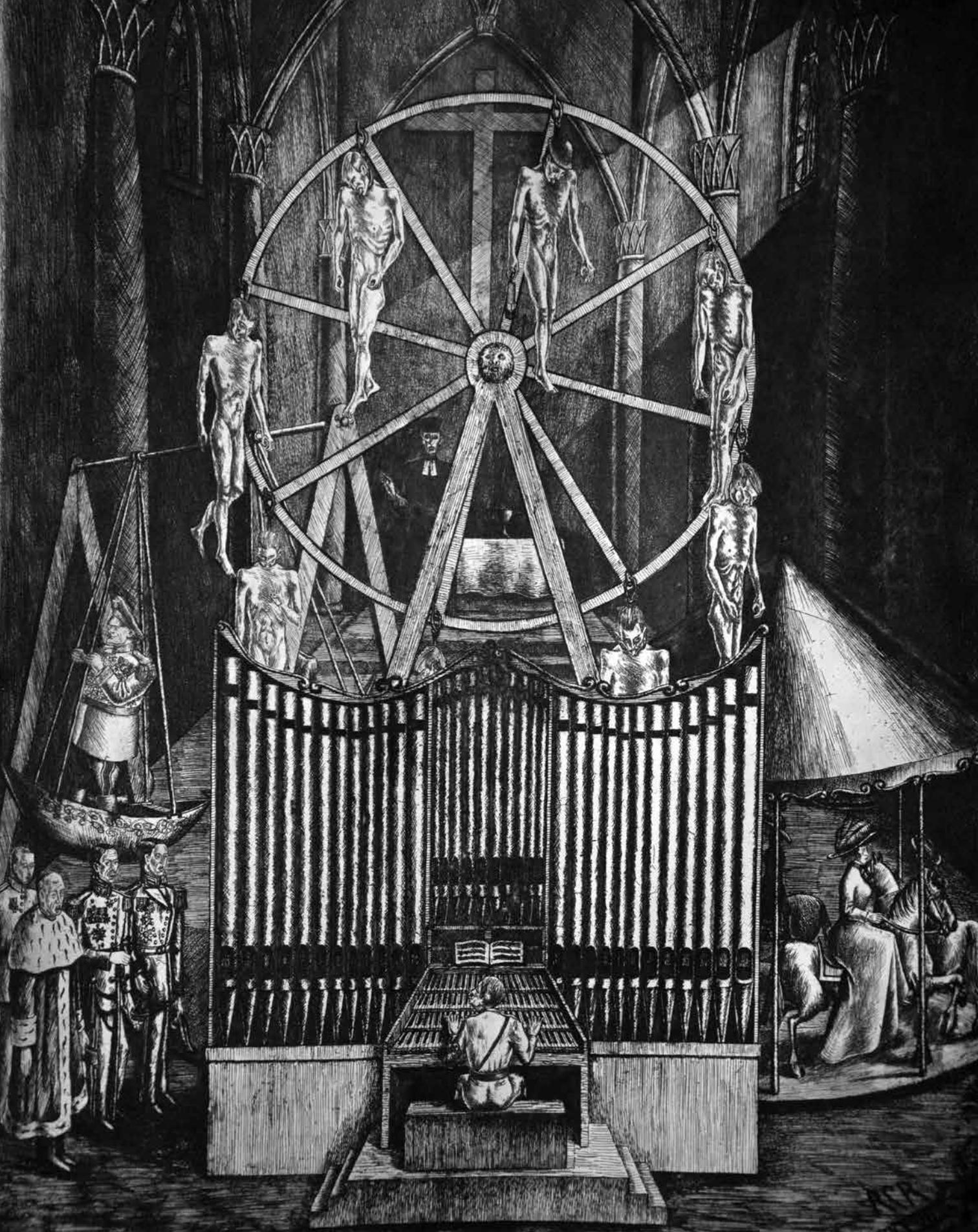
© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle 2014

Diffusé par Amalivre, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris,  
pour le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex

ISBN 978-2-84559-112-7

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

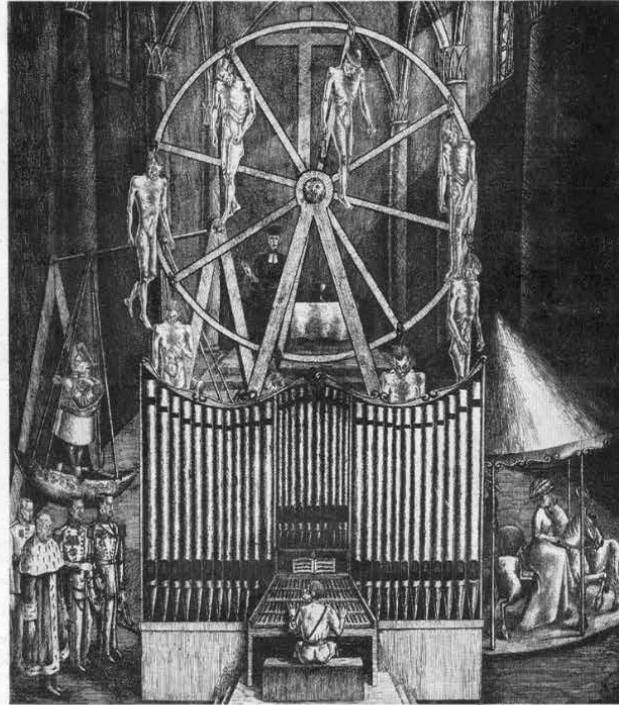


FIFTEEN CENTS

JANUARY 2, 1939

# TIME

THE WEEKLY NEWSMAGAZINE



Rudolph Charles von Ripper

MAN OF 1938

From the unholy organist, a hymn of hate.  
(Foreign News)

VOLUME XXXIII

1939, U. S. PAT. 2,091,111

NUMBER 1

*Au recto.* « Les chrétiens allemands », eau-forte du cycle *Écraser l'infâme* de Rudolf Carl von Ripper (1905-1960). Collection particulière. Photo : Yalla Seddiki.

Cette gravure a fait la couverture de *Time* du 2 janvier 1939, Adolf Hitler ayant été nommé « homme de l'année » (*Man of 1938*), mais sous un autre titre, comme on le voit ci-dessus : « From the unholy organist, a hymn of hate » (De l'organiste impie, un hymne de haine).

L'image est commentée dans l'étude qui suit, p. 36-37. Nous n'avons pas mis, nous ne pouvions pas mettre sur une telle image le titre habituel de cette section : Études et textes.

ANDRÉ MAGNAN

## Penser l'infâme

*À Alain Rey, vocabuliste et voltairien,  
qui a fait entrer l'infâme dans le dictionnaire.*

C'est le seul néologisme encore actif du front des Lumières : les Cacouacs sont mort-nés, les Welches enterrés. Après trois siècles, le mot suffit à identifier un auteur et son influence dans l'espace public et le débat intellectuel : *Écraser l'infâme*, devenu une sorte de slogan, est perçu comme un mot éminemment *voltairien*. De Voltaire à nous, quelque chose s'est cristallisé, à travers des évolutions moins directes qu'on ne le croit ordinairement, et d'ailleurs plus ou moins décelables.

À l'origine, sous la plume de Voltaire, *l'infâme* renvoie aux crimes et aux abus religieux, donc nécessairement à *la Religion*. Le terme était de droit dans la France du temps, d'évidence usuelle et massive, pour désigner le christianisme de dogme, de canon et de magistère catholiques, religion du prince et de ses sujets, unique dans le royaume *très-chrétien*, dominante en Europe, missionnaire et puissamment présente sur tous les continents. L'infâme, chez Voltaire, c'est d'abord l'empreinte et l'emprise historiques du christianisme dans des événements, des pratiques et des actes, qui à toute religion (à lui-même, en conscience) devraient valoir un jugement d'*infamie* – de faute devant Dieu (s'il existe) et d'indignité devant les hommes. Un exemple, s'il en faut un, en trois dates : la Saint-Barthélemy. En 1716 ou 1717, le jeune Arouet décide de mettre au cœur de *La Ligue*, sa future *Henriade*, ce massacre prémédité de milliers de protestants dans Paris et dans tout le royaume, événement inouï surplombant les temps modernes : la Ligue sera « [l']*infâme* milice » – c'est la seule occurrence du mot dans le poème, un étymon secret de l'œuvre entière<sup>1</sup>. En 1772, à soixante-dix-huit ans, Voltaire marquera le bicentenaire de l'événement par des *Stances pour le 24 août 1772* : « Tu reviens après deux cents ans, / Jour affreux, jour fatal au monde... ». Geste personnel mais de portée historique devant une Europe chrétienne divisée, et valant repentance par procuration – un manuscrit singulier paraît attesté, tracé « en lettres de sang »<sup>2</sup>.

1. *La Henriade* (1723-1728), chant IV, 356, *OC*, t. II, p. 457. Le récit du massacre sera cité plus loin.

2. « Il en écrivit les stances en lettres de sang, et les envoya à l'abbé de Voisenon, l'homme le plus frivole et le moins philosophe de son siècle », [Théophile-Imarigeon Duvernet], *Vie de Voltaire, suivie d'anecdotes qui composent sa vie privée*, par T. J. D. V, Paris, Genève, Bâle, Lausanne, An V de la République (1797), p. 425. L'anecdote cadre mal avec ce qu'on sait des relations courantes entre Voltaire et Voisenon, mais elle n'a jamais été niée ou contredite – Duvernet a-t-il pu l'apprendre de Voisenon lui-même ?

«Écrasez / Écrasons l'infâme» : une résistance, une lutte reste ostensiblement engagée, prolongée jusqu'à nous par la survie du mot, dans cet appel à faire cesser le mal que les hommes se font à eux-mêmes et entre eux au nom de leurs dieux vrais ou faux<sup>3</sup>. Avec le temps, dans tout l'espace où le signe est reconnu, l'évidence s'est établie d'un Voltaire «pourfendeur de l'infâme» – on pense au bretteur de l'affiche de Savignac, pointant sa plume au bout du bras raidi<sup>4</sup>. Ces données s'observent encore aujourd'hui hors de France, dans des livres et des traductions où les mots de l'infâme sont repris *en français dans le texte*.

Dans cette élaboration idéale, on a perdu de vue deux faits, inhérents pourtant aux lourds affects en jeu, l'effroi, l'horreur, la répulsion. Le premier est que *l'infâme voltairienne* ne perça que dix ans après la mort de son inventeur, néologue secret, hardi mais prudent ; le second est que l'accusation lui fut aussitôt retournée, imposant pour plus d'un siècle le thème de *l'infâme Voltaire*. Tabou d'Ancien Régime, boomerang de la réaction anti-Lumières : on a plus ou moins effacé ces angles morts d'une histoire de l'infâme. L'oubli tient au long travail de l'événement *Révolution* dans une mémoire commune – idéalement consensuelle – qui aura dû en fondre les faits et les symboles dans le récit collectif que l'on connaît, d'une richesse humaine exceptionnelle. Après avoir si longtemps noirci l'origine de l'infâme, Antéchrist ou Terreur, et vibré de ses passions adverses, fureur pieuse ou zèle impie, on aurait fini par en pacifier l'extrême violence symbolique. Mais on aura dû aussi en repenser l'idée, comme le signale une anomalie de langue, souvent ignorée : *féminine* pour Voltaire, l'infâme est pour nous *masculin* – mais depuis quand et pourquoi ? En remontant le temps, on découvre que ce mot du passé fut surtout un mot futur : il anticipait de loin d'autres infamies à venir ; mais il réarme contre elles en retour un message des Lumières et une leçon de Voltaire.

Ainsi repris, le thème appelle une attention sérieuse et profonde. Venu d'un *philosophe*, le mot visait des *antiphilosophes*, mais son tabou excédait cet antagonisme. L'histoire éclaire les enjeux futurs d'une déraison première. S'il est vrai que l'infâme est née (puis *née*) en deux temps, dans la sphère privée d'un auteur clandestin, puis dans le débat tumultueux de son influence, la problématique ne se réduit pas aux contingences de sa personne et de sa postérité. Un double caractère de radicalité et de généralité était inscrit d'emblée dans le geste obscur qui en forma le signe et l'idée. Alors que le voltairianisme anticlérical est à peu près périmé dans les sociétés modernes laïcisées, des fronts nouveaux de l'infâme se sont ouverts autour d'enjeux construits aussi comme *voltairiens* – *autrement*. De l'invention du

Elle concorde avec les affects personnels les plus profonds de l'événement : «Aujourd'hui 24 août, ou 24 août 1772, jour où ma plume tremble dans ma main...» (*Il faut prendre un parti*, 1772, chap. XVI, «Du mal dans l'animal appelé homme»).

3. Le rejet radical du mal religieux *comme irrégulier* est probablement la base d'une pensée de *l'infâme* : «On ne fait jamais de bien à Dieu en faisant du mal aux hommes» (à Frédéric prince royal de Prusse, septembre 1739, D2074 – cette formule est liée à la genèse de *Mahomet* et au sort de Séide).

4. *Voltaire*, affiche de Raymond Savignac (1907-2002) réalisée pour l'exposition *Voltaire* de la Bibliothèque nationale à Paris en 1979. Voir Garry Apgar, «“Sage comme une image” : trois siècles d'iconographie voltairienne», *Nouvelles de l'estampe* 135, juillet 1994, p. 4-44 (p. 29 et 34).

néologisme à ses résurgences, du mot vedette à ses origines, on traverse dans les deux sens la suite des idées politiques, intellectuelles et morales de l'âge moderne : c'est pourquoi il importe de bien définir les temps et les révolutions d'une survie aussi remarquable.

### Pour en finir avec l'*infâme voltairienne*

Il faut d'abord poser cinq faits : 1) avant Voltaire, l'*infâme* n'existait pas ; 2) Voltaire n'a jamais explicité clairement ce mot qu'il a forgé ; 3) le terme lui a survécu, rapporté à des réalités différentes ; 4) les gloses, les réactions et les applications n'ont pas cessé, sur trois siècles, de faire débat ; 5) c'est seulement au XX<sup>e</sup> siècle qu'a pu s'opérer une certaine objectivation de l'infâme, attestée entre autres par la thèse de Pomeau sur *La Religion de Voltaire* (1956), par l'entrée du mot dans les dictionnaires (1989-), etc.

Voltaire n'a donc jamais produit sur l'infâme un discours de définition, articulé, démonstratif, qui eût procédé par analyse et synthèse. On se rappelle son principe de clarté sur toutes choses, pour les dictionnaires : « Je voudrais partout la définition, et l'origine du mot avec des exemples<sup>5</sup> ». Pour cette chose qu'il veut (qu'il faut, dit-il) *écraser*, Voltaire n'aura fourni que « des exemples », jusqu'à l'écœurement, jusqu'à l'ennui, sans lui assigner ni « définition » ni « origine », expressément, en termes raisonnés. L'énergie extraordinaire du terme, encore sensible aujourd'hui, tient précisément au fait qu'il ne peut être cerné par un discours qui en épuise le sens. On ne trouvera pas d'entrée *Infâme* dans ses écrits abécédaires, il ne pouvait pas y en avoir. Des articles comme « Fanatisme », « Persécution », « Secte », « Superstition » en donnent l'idée, en croisent les enjeux, les thèmes, les griefs ; mais un *texte* de l'infâme ne pouvait s'énoncer *philosophiquement* dans les conditions d'écriture du temps. Outre qu'il eût été lourdement punissable au regard de la justice du « royaume très-chrétien » qu'était alors la France, il n'eût été de fait énoncé ni de, ni sur l'infâme, puisque tout discours quant à l'infâme n'est produit qu'elliptiquement *contre elle*, irrépressiblement *contre* : répulsif, révilif, *réactionnel*, et rien d'autre. Les quelques correspondances voltairiennes où le mot est resté confiné le démontrent amplement ; elles ne présentent que des segments, des passages, des incidentes qui, devant décrire ou évoquer tel fait, tel projet, telle virtualité, ont eu besoin pour s'énoncer de *dénoncer*, de passer par la profération, à la fois agressive et phobique, du terme lui-même, dans une évidence de l'instant partagée entre « frères ». En voici quelques exemples remarquables :

Goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne [Catherine II] tandis que des Chaumeix, des Berthier et des Omer [Joly de Fleury]

5. À d'Alembert, 9 octobre 1756, D7018.

osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez [sur cette ouverture russe], je vous recommande l'infâme<sup>6</sup>.

Voici ce qu'on a donné à un frère pour amuser les frères [une ou des brochures, non identifiées]. Ne citons jamais aucun frère; vivons unis en Platon, en Bayle, en Épictète, en Marc Antonin, et surtout Écr: L'inf: <sup>7</sup>.

Il y a d'autres sottises [non précisées, peut-être l'arrêt annoncé contre le *Dictionnaire philosophique portatif*] qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères. Partant, *Écr: l'inf.*<sup>8</sup>.

Cinq ou six personnes de votre trempe suffiraient pour faire trembler l'inf... et éclairer le monde. C'est une pitié que vous soyez dispersés sans étendard et sans mot de ralliement. Si jamais vous faites quelque ouvrage en faveur de la bonne cause, frère Damilaville me le fera tenir avec sûreté [pour l'imprimer à Genève]<sup>9</sup>.

Je ne vous dirai plus aujourd'hui *écrasez l'infâme* [le chevalier de La Barre venait d'être exécuté – et les *philosophes* restaient désunis!], car c'est l'infâme qui nous écrase<sup>10</sup>.

En dehors de la personnification, l'obsession se révèle en sous-main par des redites qui, qualifiant sans nommer, circulent des lettres aux écrits publics – « infâmes préjugés<sup>11</sup> », « superstitions infâmes<sup>12</sup> », « infâme persécution<sup>13</sup> », « assassinats infâmes<sup>14</sup> », « infâmes mystères<sup>15</sup> », « infâmes querelles<sup>16</sup> », « infâmes Welches<sup>17</sup> », etc. – ou par la tautologie, comme dans cet écho de l'affaire Calas : « Enfin l'infâme

6. À Diderot, 25 septembre 1762, D10728. Les trois noms cités sont ceux d'adversaires des Lumières, et particulièrement de l'*Encyclopédie*. On lira plus loin un extrait de la réponse de Diderot.

7. À Damilaville, 9 novembre 1763, D11491, texte complet.

8. À Damilaville, 19 décembre 1764, D12248.

9. À d'Alembert, 16 octobre 1765, D12937.

10. À Damilaville, 18 août 1766, D13500.

11. À la comtesse de Bentinck, 22 octobre 1745, D3248; à Helvétius, 15 septembre 1763, D11418. *Préjugés*: la prééminence de l'autorité d'Église sur tous les autres pouvoirs (c'était le sens de la bulle *In coena Domini*, fulminée tous les ans, le jeudi saint), la subordination de la femme, la damnation des anciens païens et des incroyants, etc.

12. À Diderot, 23 juillet 1766, D13442. *Superstitions*: le péché originel, l'adoration des reliques, les guérisons miraculeuses, l'anathème des Juifs, l'exorcisme, l'offense à Dieu et le blasphème, etc.

13. À Diderot, 10 décembre 1760, D9454. *Persécutions*: l'intolérance de droit contre les hérétiques, les dissidents et les esprits forts, l'excommunication, le contrôle de la foi au chevet des mourants, etc.

14. À Jacob Vernes, 24 décembre 1757, D7534. « Infâmes » ici veut dire *religieux*: dans l'histoire des temps chrétiens, Voltaire dénombra quatre-vingt-quatorze empereurs, rois ou princes « mis à mort par les querelles [de foi] » (*Sermon du rabbin Akib*, 1761).

15. *Sermon des cinquante*, OC, t. XILA, p. 71. *Infâmes*: la Trinité, l'Incarnation, la Pénitence, la Grâce, etc. non pour l'adepte sincère, mais comme croyances aberrantes et forcées, cause historique directe de tant de maux et de morts.

16. *Dieu et les hommes*, chap. XLI, OC, t. LXXIX, p. 477. *Querelles* euphémise ici les schismes et les guerres de religion, sur fond de disputes théologiques et dogmatiques, et les divisions incessantes de la société chrétienne soi-disant unitaire et universelle.

17. À d'Alembert, 7 novembre 1768, D15298. *Welches* désigne les Français imbus des préjugés réactionnaires de la gloriole nationale – c'est aussi une figure de l'incurie philosophique.

procédure des infâmes juges de Toulouse est partie [pour être vérifiée à Paris], ou part cette semaine<sup>18</sup> ».

À tant de croix brandies dans le christianisme historique – pour les conversions forcées, les missions d'évangélisation, la persécution des hérétiques, sur les échafauds et les bûchers, aux processions de pénitents, aux jubilé d'anciens massacres ; à tant de drames intimes des vies ordinaires – le mariage illégal, la fausse déclaration, l'interdit professionnel, l'exclusion de la communion, l'extrême-onction sous condition, le refus de sépulture – c'est le même cri, les mêmes éclats : *infâme, infâme, infâme!* Injures, blasphèmes (purements formels, sans engagement de foi), malédictions (vides, de même), récriminations, imprécations : en multipliant les attaques contre l'infâme, en diffusant contre elle les écrits publics que l'on sait, plus ou moins raisonnés, documentés, argumentés, Voltaire ne l'a jamais visée sous son *vrai nom*, dont il réservait les ressources d'énergie négative à son seul usage intime et personnel. Les valeureux champions de l'antiphilosophie se seront employés sans faiblesse à répondre aux assauts par des ripostes appropriées et plus ou moins proportionnées : un anti-*Uranie*, des anti-*Lettres philosophiques*, une anti-*Religion naturelle*, des anti-*Dictionnaire philosophique*, un anti-*Traité sur la tolérance*, etc.<sup>19</sup> Il leur aura manqué, pour le plein accomplissement de leur mission, de pouvoir produire un *anti-Infâme* – il se déchaînera, en réaction à l'infâme une fois révélée au jour, par de pauvres retours d'injures ou d'insultes. Le mot d'égal génie fit défaut, sauf peut-être dans le trait fameux d'un Joseph de Maistre déclarant ne plus éprouver contre Voltaire, à la longue, « qu'une espèce de rage sainte *qui n'a plus de nom*<sup>20</sup> » : on sent là un reflux horrifié du langage, et dans le déni du renom (*fama*), l'effroi de nommer (*fari*) – cet interdit du nom, ce frisson d'innommable qu'on sent engagé en effet dans *l'infâme*.

Contre l'infâme donc, la « rage sainte ». Il faut sur cela observer que la violence connotée est des deux côtés intrinsèquement religieuse : l'infâme voltairienne est un retour d'incrimination. Sont infâmes en chrétienté, au regard du droit canon, les péchés et crimes les plus graves : apostasie, régicide, parricide, blasphème, sodomie, suicide ; et d'autre part certaines conditions ou professions vouées à l'excommunication par état, comme bourreau, tortionnaire, comédien, maquerelle, etc. Les crimes religieux du champ politique ne semblent pas avoir fait l'objet, dans l'histoire ecclésiastique officielle du temps, de jugements d'infamie – mais Voltaire y supplée largement. En revanche, l'imputation infâme de péché théologique et spirituel était mutuelle entre chrétiens opposés depuis la Réforme. L'exégèse réformée avait par exemple identifié Rome à la Bête immonde de l'Apocalypse, en corrélant l'antique palindrome ROMA / AMOR au motif biblico-sodomien

18. À Jacob Vernes, 24 mai 1763, D11228 – ce pasteur genevois ami n'eut cependant pas, semble-t-il, la confiance entière de l'infâme.

19. Pour plus de détails, voir Jerom Vercruysse, « Bibliographie des écrits français relatifs à Voltaire, 1778-1830 », *SVEC* 60, 1968, p. 7-71 (version augmentée dans *Les Voltairiens, 2<sup>e</sup> série : Voltaire jugé par les siens, 1719-1749*, Millwood, 1983, 7 vol., t. I, p. XI-LXXX).

20. *Les Soirées de Saint-Petersbourg*, Quatrième entretien, Paris, 1821, t. I, p. 276 (nous soulignons).

de « l'amour renversé » : Voltaire a connu ces disputes par l'*Apocalypse expliquée* de Bossuet, qu'il avait dans sa bibliothèque<sup>21</sup>, qui réfutait ces allégations reprises encore par un pasteur Du Moulin<sup>22</sup>. Sont également infâmes à toute âme chrétienne, comme péchés graves entre enfants du même Dieu, le mensonge, la calomnie, l'injustice, la tromperie, la délation, la cruauté, la malice, etc. Dans cet ordre de valeurs, il paraît d'abord évident que plusieurs procédés du combat voltairien contre l'infâme sont passibles du titre chrétien d'infamie, par exemple le faux démenti, l'anonymat de lâcheté, l'attribution à autrui, le blasphème grossier, bas ou cru – l'impureté se rachetant (en intention, disaient les jésuites) sur un plan idéal qui la rémunère, par la visée ultime de tolérance et l'effort d'une humanité réparée. Si l'infâme est inhumaine, si les moyens honnêtes, l'expression libre et l'acte droit sont périlleux contre elle, aucune action ne sera basse ou lâche au prix des risques encourus : « Il faut attaquer le monstre par les oreilles comme à la gorge<sup>23</sup> ».

Plus précisément, comme Pomeau le montra le premier<sup>24</sup>, la prégnance d'autorité sacrée doit se penser chez Voltaire comme une prétention réciproque, même asymétriquement, dès lors qu'on le regarde en vrai croyant d'une foi théiste. Repris par lui contre l'infâme, les mots infamants restaurent leur vraie valeur en puisant dans le fonds originel de la religion naturelle une autorité perdue qui doit subvertir la fausse. Dès lors, la maîtrise cachée des voix anonymes ou pseudonymes, l'intériorité complexe du discours dialogique et de ses effets plus ou moins labiles ou tordus, assureront à l'histriion sincère la *vérité* ultime de ce qu'il dit ou ne dit pas, et de ce qu'il fait religieusement en disant ce qu'il paraît dire mais ne dit *vraiment* que s'il le dit *comme vrai*. Sous cet aspect, le plus essentiel au plan de l'écriture, l'infâme voltairienne se présente formellement comme un sceau d'indignité flétrissant le corps religieux partout exposé, comme une accusation retournée contre un pouvoir injuste, de force et non de foi, aveuglant les esprits d'une *vérité imposée*, insincère et donc fausse. Se trouvent ainsi déconstruites, dans toute la chaîne du discours, toutes les figures, toutes les représentations dites chrétiennes. Dogme se déclinera *opinion*, Foi *préjugé* ou *fanatisme*, Intolérance *persécution*, Révélation *déraison*, Théologie *absurdité* ou *délire*, Tradition *fraude* ou *imposture*, etc. L'apologétique, qui doit réaffirmer pied à pied les droits de la domination chrétienne, n'y est pas toujours efficace. La figure de l'infâme concentre la crise intime qui traverse le

21. Jacques-Bénigne de Bossuet, *L'Apocalypse avec une explication*, Paris, Vve de S. Marbre-Cramoisi, 1690, BV, n° 482. Voir p. 419 : « Je n'ose dire *le mystère infâme* [je souligne] que ce ministre [Du Moulin] a trouvé dans le nom de Rome, à cause que dans *Roma*, si on en renverse les lettres, on trouve *amor*, ce qu'il appelle l'amour renversé. »

22. Pierre Du Moulin, *Accomplissement des prophéties, Troisième partie du livre De la défense de la foi*, Genève, 1624, p. 354 : « Et n'est point sans mystère que ce mot AMOR écrit à rebours fait ROMA, pour ce que là est le siège et règne de l'amour renversé, ou si cela s'est fait par hasard, il y a de l'industrie dans cette rencontre. Or, ce n'est point sans exemple qu'une ville ou un pays prenne le nom de Sodome, à cause de la conformité des mœurs, etc. ».

23. À Frédéric II, vers le 5 avril 1767, D14087.

24. René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1956, nouv. éd. (1969), notamment p. 152 et suiv., 363 et suiv. et 386 et suiv. Voir p. 162 : « Religion universelle des "amis", le déisme est essentiellement "catholique", mais il l'est contre le catholicisme ».

siècle, un doute inavoué et profond sur la valeur d'avenir de l'ordre chrétien établi, encore légitime et certes puissant, mais miné par ses divisions dogmatiques, en France et en Europe, et inapte à les dépasser pour accomplir sa prophétie par-delà l'histoire, l'eschatologie propagée à l'univers entier – « catholique », c'est *universel*. C'est la confrontation avec cette Église-monde qui est engagée dans ce nœud de l'infâme, comme le révèle un inédit extrême enseveli dans le *Voltaire* de Kehl, et défiant toute réponse, l'*Avis à tous les Orientaux*: « Il y a dans le fond de l'Europe, et surtout dans la ville de Rome, une secte qui se nomme les *chrétiens catholiques* etc.<sup>25</sup> ». On ne conçoit que dans cet espace en travail la double démarche d'agression de *la Religion* dans son état de réalité historique, et de promotion idéale d'un autre ordre de valeurs postulé sous le nom de *Philosophie*. À partir de là, la machine à fantasmes devait nécessairement porter au paroxysme, et la menace : l'infâme est *hydre, monstre, fléau, colosse, chimère*; et la réponse vitale qu'appelait cette menace : *abattre, anéantir, assiéger, détruire, écraser, exterminer, extirper, terrasser, fouler aux pieds, couler à fond*. Au terme d'un combat crucial dont nul n'eût pu prévoir l'issue, ou l'infâme ou la philosophie devrait un jour *avoir été écrasée*, puisque le projet de l'infâme, antérieur, déclaré, est corollairement « d'écraser la philosophie<sup>26</sup> ».

De cette violence en miroir – verbale, politique, plus profondément symbolique – les deux partis étaient au fond *partenaires*. « Écraser » est d'abord un mot d'Église : l'Église doit *écraser* l'hérésie, pour un jour régner *seule*. L'orthodoxie, qui ordonne et contraint, qui condamne et réprime, est animée d'une certitude triomphale. L'image tient sa première origine de la veine oraculaire de l'Ancien Testament : c'est le *ratash* hébreu des prophéties contre Babylone, contre Ninive et tous les ennemis du peuple élu<sup>27</sup>. L'écrasement des infidèles, terme du règne de la Vraie Religion, sera l'effet de la prédilection du Vrai Dieu transférée des Juifs aux Chrétiens. On en redisait rituellement la promesse aux saints offices : « *Heureux celui qui saisira tes petits enfants pour les écraser contre le rocher!*<sup>28</sup> ». Grand lecteur de la Bible, Voltaire a inscrit cette horreur sacrée dans son grand récit de la Saint-Barthélemy, à *la lettre*, comme si une telle prophétie s'était *effectivement accomplie* le 24 août 1572 :

Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,  
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,  
Le fils assassiné sur le corps de son père,  
Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,  
Les époux expirant sous leurs toits embrasés,  
*Les enfants au berceau sur la pierre écrasés* :  
Des fureurs des humains c'est ce qu'on doit attendre.  
Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,  
Ce que vous-même encore à peine vous croirez,

25. Moland, t. XXVI, p. 561-562. Condorcet a bien qualifié le morceau dans une note de l'édition de Kehl : « cette espèce de manifeste » (t. XLVI, p. 185).

26. D'Alembert à Voltaire, 6 mars 1761, D9674.

27. Isaïe, XIII, 16-18; II Rois, VIII, 12; Osée, X, 14 et XIII, 16; Nahum, III, 10.

28. Psaumes, CXXXVI, 9.

Ces monstres furieux, de carnage altérés,  
 Excités par la voix des prêtres sanguinaires,  
 Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères,  
 Et le bras tout souillé du sang des innocents,  
 Osaient offrir à Dieu cet exécration encens<sup>29</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mars 1757, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, en ordonnant un *Té Deum* pour célébrer le retour de la santé du roi après l'attentat de Damiens, imputera à « la Philosophie antichrétienne du siècle » l'épreuve du courroux céleste qui venait d'accabler le royaume très-chrétien : sourdement, c'est l'inspiration même du psaume des Fleuves de Babylone contre les ennemis du Vrai Dieu. Deux ans plus tard, dénonçant dans un même réquisitoire, en bloc, Helvétius, l'*Encyclopédie* et « les prétendus Philosophes », l'avocat général Joly de Fleury puisera ostensiblement dans la rhétorique du châtement sacré pour appeler le Parlement « à prendre le glaive en main et frapper sans distinction des auteurs sacrilèges et séditieux » (23 janvier 1759). En écho, l'auteur de *L'Année littéraire* rêvera quant à lui les fastes d'un règne idéal de Louis XV où la postérité lirait un jour l'éloge d'un monarque béni de Dieu : « *Il extermina la Philosophie*<sup>30</sup> ». Ce ne sont là que trois exemples, dissociés, anecdotiques – mais ils tiennent au fond de la question. C'est à cette Église reine et souveraine, puissance spirituelle fondatrice de tout pouvoir et animatrice des pouvoirs temporels, que s'adresse l'infâme voltairienne. D'où cette évidence du *féminin*, d'après son nom institué dans la langue latine identitaire : *Religio* – « Il faut *la détruire* chez les honnêtes gens...<sup>31</sup> » – « Je ne fais point de traité *avec elle*...<sup>32</sup> » – « *Elle* a toujours persécuté les lettres...<sup>33</sup> ». De la Vraie Religion exclusive de toute autre, transcendante à l'histoire et vouée de toute éternité à régner sur la terre entière, on trace aisément la clôture dogmatique, qu'illustre cet *exemplum* d'un grand usuel du temps : « Il n'y a, à proprement parler, que les

29. *La Henriade*, II, 259-272, *OC*, t. II, p. 404-405 (nous soulignons) – un fil secret, indicible, peut-être inconscient, semble rattacher l'infâme à ces enfants. Le chant II de *La Henriade*, dit chant de la Saint-Barthélemy, est le seul auquel Voltaire ne changea rien en un demi-siècle de révisions. Sur l'écriture de la violence religieuse, voir Veit Elm, « Représentations épiques, historiques et dramatiques de la violence religieuse dans l'œuvre de Voltaire », dans J. Berchtold, et M.-M. Fragonard (dir.), *La Mémoire des guerres de religion*, Genève, Droz, 2006-2009, 2 vol., t. II, p. 137-156.

30. *L'Année littéraire*, 1771, t. VII, p. 65. C'est la fin d'une recension de deux ouvrages apologétiques du XVII<sup>e</sup> siècle contre les déistes et les Juifs : « Quel siècle eut plus besoin de semblables écrits ? L'impiété ne prend plus la peine de se cacher ; elle blasphème tête levée et avec un ton d'assurance qui fait gémir tous les Français attachés à la Religion de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis. Il faut espérer que des excès aussi coupables exciteront la vigilance du gouvernement, et qu'un jour on lira dans nos annales : Louis XIV ne voulut point souffrir une secte opposée à la foi de ses ancêtres ; il détruisit le Calvinisme ; son illustre successeur arrêta l'audace d'une cabale de lettrés dont les progrès tendaient au renversement de toute Religion ; il extermina la Philosophie » – mais une coquille malencontreuse a fait de cette belle chute un patatras : on lit *la Philolophie* ! D'où l'erratum, p. 144, priant de lire : « le *Philosophisme* ».

31. À Diderot, 25 septembre 1762, D10728.

32. À Damilaville, 3 novembre 1762, D10794.

33. À Helvétius, 26 juillet 1763, D11322.

Catholiques dont les principes sont intolérants, parce qu'il n'y a qu'eux qui ont les vrais principes<sup>34</sup>».

Un événement récent a passablement périmé l'infâme voltairienne: il s'agit du grand Jubilé chrétien de l'an 2000 et de sa repentance célébrée solennellement à Saint-Pierre de Rome le 8 mars 2000, jour des Cendres. Dans l'esprit du Concile Vatican II et après un synode préparatoire *Reconcilio et paenitentia*, cette demande publique de pardon permet, pour la première fois, aux termes d'un message du souverain pontife Jean-Paul II, « que le deuxième millénaire du christianisme arrivant à son terme, l'Église prenne en charge avec une conscience plus vive le péché de ses enfants, dans le souvenir de toutes les circonstances dans lesquelles, au cours de son histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Évangile, présentant au monde, non le témoignage d'une vie inspirée par les valeurs de la foi, mais le spectacle de façons de penser et d'agir qui étaient *de véritables formes de contre-témoignage et de scandale*, etc.<sup>35</sup> ». On déchiffre sans peine les euphémismes. « Les douloureux déchirements »: schismes et guerres de religion. « Le consentement donné, surtout en certains siècles, à des méthodes d'intolérance et même de violence au service de la vérité »: persécutions, évangélisations forcées, dragonnades. Sont également évoqués, dans cette déclaration pénitentielle, pour les temps les plus récents, « le manque de discernement, qui devient parfois un véritable consentement, de nombreux chrétiens devant la violation des droits humains fondamentaux de la part de régimes totalitaires », etc. Noyé dans les flux et reflux incessants de l'actualité, cet événement d'une hauteur d'histoire exceptionnelle répond de loin à l'infâme voltairienne – réponse involontaire, sans doute inconsciente, déniée, mais la seule possible au fond, puisqu'il paraît établi que l'Église n'a plus rien à dire à Voltaire. On peut rattacher à ces mêmes circonstances et au même esprit de réparation diverses positions énoncées depuis par l'autorité romaine, par exemple sur les origines de l'antijudaïsme chrétien (2003), puis sur l'Inquisition (2004), etc. Dans ce dernier cas, une des formules de la présentation du document officiel à la presse mondiale mérite d'être relevée: « L'Inquisition obsède l'imagination, comme archétype de la violence surgie du plus profond de la chrétienté » – l'archétype en question est aussi l'objet de ces pages. Autre changement intervenu dans l'Église catholique, tardif, peu connu, très heureux d'un strict point de vue humain: le Concile Vatican II a enfin retiré de sa liturgie les trois derniers versets du psaume des Fleuves de Babylone – et donc le vœu d'écraser des enfants *ad petram*.

34. *Dictionnaire universel français et latin*, dit de *Trévoux*, éd. de 1743, article « Intolérance ». Ce sera la base d'une réfutation systématique du *Traité sur la tolérance* due au père Loisson, *Supplément aux Erreurs de Voltaire ou Réfutation complète du Traité sur la tolérance*, Liège et Paris, 1779: « La vraie Religion, essentiellement intolérante [je souligne], ne souffre aucun mélange, parce qu'elle n'est susceptible d'aucune modification » (p. 50).

35. Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente*, 10 novembre 1994 – les italiques sont originales.

## Un tabou soudain levé

Mais il faut sortir une bonne fois du mythe – et du folklore, sa monnaie de singe. Il n’y eut, dans toute cette histoire, ni cri de guerre ni étendard, ni tambour ni trompette, mais l’exact opposé : un tabou absolu. L’infâme est totalement absente de l’œuvre publique de Voltaire. Avant 1789, le mot n’a jamais été imprimé nulle part. On le trouve cité furtivement dans la *Correspondance littéraire* manuscrite de Grimm, servie à six ou sept abonnés privilégiés sous le sceau du secret. Grimm y glissait quelquefois des extraits de billets ou lettres du patriarche à Dami-laville – avec un air de mystère : « Il faut convenir que voilà une furieuse nuée de flèches qu’on tire sur *cette pauvre infâme* de tous côtés...<sup>36</sup> ». C’est après coup, la Révolution venue, après que la correspondance de Voltaire eut été publiée, que *l’infâme* sortit de la coulisse et fut projetée à l’avant-scène de la contre-révolution. On a beau jeu d’écrire aujourd’hui que Voltaire fit la guerre à l’infâme ou même (légende oblige) qu’il fit « la guerre à *l’Infâme* ». Facile à dire. Les fausses évidences ont tout brouillé. C’est comme si le tabou n’avait pas existé, comme si les philosophes avaient pu parader d’avance, leur victoire assurée. Roland Barthes tomba droit dans ce piège, on le regrette, avec sa mythologie du « dernier des écrivains heureux » : formule désinvolte, et désastreuse intellectuellement<sup>37</sup>. La proposition inverse est plus intéressante : comme conscience de l’infâme, Voltaire aura été, en un certain sens, le premier des écrivains malheureux.

Pour lui, pour les rares confidents du grand secret, les signes de l’infâme se jouèrent sur deux plans.

En privé, le mot désigne l’adversaire. Ce dévoilement est discontinu : quelque trois cents occurrences directes, échelonnées sur près de vingt ans, dans l’état actuel de la correspondance. Les premières mentions connues sont de 1759<sup>38</sup>. Elles réactivaient apparemment le souvenir des petits soupers *frédériciens* de 1751-1752, à Potsdam, et leur souveraine liberté qu’attestent par exemple certains billets à d’Argens : *écraser l’erreur ; superstitionis destructor*<sup>39</sup> – on peut imaginer à l’origine un trait fulgurant d’improvisation orale. La dernière mention connue de l’infâme, du vivant de Voltaire, apparaît dans une lettre que lui adressa Frédéric II le 15 avril 1778, six semaines avant sa mort. Elle est d’un pessimisme désespérant, et même assez cruel pour le patriarche triomphant : « Votre projet était de couler à fond l’infâme [...] mais les fondements en restent, la faiblesse et la crédulité de

36. Livraison du 15 septembre 1766. Je remercie Ulla Kölving de m’avoir signalé ces inserts de Grimm.

37. Préface (sans titre) aux *Romans et contes de Voltaire*, 1958 (2 vol.), t. I, p. 10 : « En somme, ce qui nous sépare peut-être de Voltaire, c’est qu’il fut un écrivain heureux. Nul mieux que lui n’a donné au combat de la Raison l’allure d’une fête. Tout était spectacle dans ses batailles : *le nom de l’adversaire*, etc. » – et plus loin (p. 16) : « Fait notable, tous les ennemis de Voltaire *pouvaient être nommés* » – oh que non ! Ce texte fut repris par Barthes dans *Essais critiques* (1964) sous le titre : « Le dernier des écrivains heureux » – car enfin, figurez-vous, « il avait un théâtre de marionnettes à Cirey » !... Sur ce « Voltaire travesti de Barthes », voir les excellentes remarques de Florence Lotterie dans *CV4*, 2005, p. 176-178.

38. D8304, D8328, D8338, D8510.

39. D4871, D4927, deux billets de 1752.

l'esprit humain l'emporteront toujours sur la raison et sur la vérité que les philosophes enseignent. L'homme est fait pour l'erreur<sup>40</sup>. » Voltaire n'aurait plus le temps de revenir sur ce litige, resté ouvert entre eux, d'une *realpolitik* de la superstition, l'alibi fédéricien d'un gouvernement cynique des hommes. Toutes ces mentions se concentrent inégalement entre une dizaine de correspondants : Frédéric II, d'Alembert et Damilaville, puis Helvétius, Grimm, Mme d'Épinay (la seule femme), et plus occasionnellement Diderot, Christin, d'Argental et Thieriot<sup>41</sup>.

Côté public, un discours antireligieux continu, tir groupé, canonnade, feu roulant – mais *sans appel de cible*. De la voix privée réduite au silence à ce vacarme des écrits publics, soutenu pendant un demi-siècle, de l'*Épître à Uranie* à *La Bible enfin expliquée*, aucune articulation visible : l'infâme a signé l'œuvre de Voltaire, sans s'y inscrire autrement que chiffrée.

Dix ans plus tard, il revenait aux premiers éditeurs posthumes, Beaumarchais, Condorcet, qui allaient imprimer ces lettres, de gérer le secret. Qu'en feraient-ils ? Que pouvaient-ils en faire ? Voltaire n'avait pas préparé ses correspondances pour une publication qui *a priori* lui répugnait, et dont tout indique, dans ses habitudes de travail et ses usages de conservation et d'écriture, qu'il en eût étroitement contrôlé, le cas échéant, les limites et les conditions d'exécution. Ils le savaient, Condorcet le premier, qui avait été de ses correspondants privilégiés. Le scrupule transparaît dans leurs échanges, d'éditeurs mais surtout d'auteurs en quelque sorte d'une correspondance qu'ils allaient former pour la première fois<sup>42</sup>. Sur l'infâme, on a par chance un écho direct de leur délibération, un document précieux récemment redécouvert. C'est une lettre écrite au nom de Beaumarchais par Nicolas Ruault, son assistant, et adressée à Jacques-Joseph-Marie Decroix, le préparateur des textes, le 18 avril 1786. Ce dernier résidait à Lille, d'où le besoin pratique de ces instructions données noir sur blanc, que je crois devoir citer ici *in extenso* malgré leur longueur :

Nous serons obligés d'avoir pour *l'infâme*, si ce n'est du respect, au moins de la circonspection. Ce nom charmant, si bien trouvé, qui eût volé de bouche en bouche pour la plus grande édification des fidèles, sera effacé partout où vous l'avez vu dans les lettres à Damilaville et à d'Alembert. M. de Beaumarchais s'en est expliqué très clairement avec moi ces jours derniers, non qu'il aime

40. Voir Christiane Mervaud, *Revue Voltaire* 5, 2005, p. 9-29 (p. 19 pour la citation). Cette lettre longtemps éclipse, dont Besterman avait réservé la place (D21157), ne fut retrouvée qu'en 1994 dans un lot de manuscrits venus de Mme Denis, acquis par la BnF – et restés largement inexploités par suite de l'incurie des Éditions Gallimard qui en ont, paraît-il, les droits. On peut penser que les éditeurs de Kehl écartèrent la lettre du roi de Prusse à cause des doutes exprimés sur l'avenir des Lumières.

41. L'index de la première édition Besterman de la *Voltaire's correspondence* (Genève, 1953-1964, 107 vol.) présente une liste cumulative des occurrences de *l'infâme*, t. III (vol. 105), col. 1531-1533. Pour les lettres à Damilaville, voir Christiane Mervaud, « La logique du combat contre l'infâme. La correspondance de Voltaire et de "Frère Damilaville" », *Raison présente* 112, 1994, p. 3-25.

42. « Si Voltaire était vivant, écrit ainsi Ruault à Decroix, peut-être ne consentirait-il pas à la publication du quart des nombreuses lettres qu'on va mettre au jour » (lettre du 12 mai 1784, document inédit).

*l'infâme* plus que nous ne l'aimons, vous et moi, et tous les autres, mais il prévoyait, il craint la persécution que ce mot imprimé si souvent, en toutes lettres, élèverait contre les rédacteurs, éditeurs, et tous ceux qui ont mis la main à ces œuvres divines. On viendrait, me disait-il, mettre le feu à nos éditions; nous perdriions tout, fortune et repos, pour un bon mot.

Il m'a donc invité à effacer ce mot formidable<sup>43</sup>, toutes les fois que je le rencontrerais dans les manuscrits. J'ai seulement obtenu qu'il resterait consigné deux fois[,] dans une lettre de Voltaire et une de Frédéric, tome 2<sup>44</sup>. On pourra, sans faire semblant de rien et comme par inadvertance, laisser de temps en temps l'abréviation *Écr.l'inf.* qui sera une petite énigme facile à deviner par ceux qui y entendent malice. Voilà, mon cher Monsieur, tout ce que j'ai pu faire de mieux pour la bonne cause. Le grand jour de la lumière n'est pas encore arrivé. Nous ne le verrons probablement pas; nos petits-neveux en jouiront, nous le leur préparons. Contentons-nous du crépuscule matinal où nous sommes à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. On ne voyait goutte sur cela dans le 17<sup>e</sup>. Nous sommes donc plus heureux que ceux qui ont vécu et trépassé sous le règne de Louis XIV, d'ailleurs si grand et si beau. Dans cent ans on verra clair partout comme en plein midi. Il n'y aura plus d'*infâme*, ou je serais bien trompé si je pouvais y être. Adieu, mon aimable philosophe, puissiez-vous être témoin de cette brillante clarté &a.<sup>45</sup>

Tout est dit : l'évidence d'un message voltairien spécifique et la certitude de sa valeur pour l'avenir, le sentiment d'une responsabilité éditoriale devant l'histoire, la prudence forcée et sa compensation symbolique, la confiance d'un temps prévisible où l'infâme serait devenue inoffensive – mais en attendant, le « bon mot » restait « formidable<sup>46</sup> ».

En fait, la sortie des correspondances fut retardée : elles paraîtront en bloc au printemps 1789, clôturant l'édition<sup>47</sup>. Ce délai permit de réviser le texte en l'ajustant à mesure aux circonstances : l'autocensure se desserrait, effet du relâchement général d'un ordre épuisé, puis de son affaissement brutal après la convocation des États-généraux. À la fin, on constatera que l'infâme a réapparu en force, surtout

43. « Mot formidable » et « nom charmant » : entre légèreté ou terreur, jouées l'une et l'autre, la menace est niée en droit, sa crainte niée en fait, mais elle est réelle. D'où l'éloge du « bon mot » qui défie le présent et ouvre l'avenir, sans pouvoir être assumé – l'histoire tranchera. Pure entité construite, l'infâme neutralise la puissance actuelle de l'ordre chrétien, anticipée comme révolue, en l'histrionnant.

44. Ce tome, le 65<sup>e</sup> de l'édition in-8<sup>o</sup>, couvre les années 1740-1770 de la correspondance Voltaire-Frédéric II : le changement des normes de révision ne permet malheureusement plus de déceler cet ancien état palimpseste de l'infâme réduite à deux signes.

45. Document inédit, collection particulière.

46. Il le restait en 1821 pour le destinataire de cette lettre, Decroix, qui dissuada Beuchot de réintroduire la totalité des *Ecr.l'inf* dans les lettres à d'Alembert (Decroix à Beuchot, 16 avril 1821, lettre inédite, n.a.fr. 25135, f. 80). La « brillante clarté » n'était pas encore venue : la bataille des éditions libres de Voltaire était toujours en cours, comme on le verra plus loin. On croit comprendre aussi qu'avec l'âge, trente-cinq ans de plus, Decroix était devenu plus craintif. Il ne semble pas que Beuchot se soit complètement rangé à son avis – ce point resterait à vérifier.

47. Ce sont les tomes 52-69 de l'édition in-8<sup>o</sup> – t. 64-66 pour la correspondance avec Frédéric, 68-69 pour la correspondance avec d'Alembert.

dans les lettres à d'Alembert et à Frédéric II, le plus souvent sous la forme abrégée *l'inf*, mais parfois en clair, ce qui permettait de reconstruire la figure. Entretemps, Nicolas Ruault avait fait imprimer un *Éloge* de Voltaire célébrant le dixième anniversaire de sa mort ; sorti anonymement en mai 1788 à petit tirage, l'ouvrage laissera l'infâme en paix, mais divulguera au frontispice son mystérieux emblème encore inédit : *Par M. ÉCRLINF*<sup>48</sup>.

La correspondance de Voltaire, dans son état actuel, présente quatre formes d'inscription de l'infâme :

- le plus souvent, c'est le mot d'ordre, le fameux *Écrasez l'infâme*, avec près de deux cents occurrences en y incluant les abréviations et variations : *Écrelinf / Écralinf / Écrlinf / Écr : L'inf / Écrasons l'infâme / Nous l'écras... nous l'écras... / etc.* – ceci pour l'essentiel dans les lettres à Damilaville et à d'Alembert ;
- des *Écrelinf* identifiants sont disséminés aussi dans les lettres à d'Alembert et à Damilaville, dont un hapax d'auto-identification symbolique : « *L'écrel'inf*<sup>49</sup> » – le plus souvent, on les trouve en position de signature, sans autre marque personnelle ;
- l'initiale *EL*, densification extrême du sigle, se lit dans une série d'une dizaine de lettres à Damilaville, à un moment probable de surveillance postale plus étroite (janvier-avril 1767) ;
- enfin des éléments épars, généralement brefs, dont on a lu des exemples plus haut, évoquent les actions, les circonstances, les moyens et le résultat des luttes : discours elliptique dont on tirerait un journal de combat, et peut-être, en filigrane, une analyse politique voire géopolitique de la puissance pérennisée de *l'infâme* – comme dans la dernière lettre déjà citée de Frédéric II en avril 1778. Parmi les partenaires privilégiés de ces échanges, seuls Frédéric et d'Alembert, plus rarement Damilaville ont alimenté le commentaire – Diderot y contribua une fois, pour préférer l'exemple du dégagement moral aux passions de la lutte sans merci<sup>50</sup>. Dans tous ces textes sans exception, le mot d'ordre et la signature *identifient* toujours Voltaire en propre.

Telles sont les données objectives qui informent, dans ce dossier de l'infâme, l'analyse des enjeux de fond et des rapports de force. Les antiphilosophes post-révolutionnaires y réintroduiront après coup un faux problème du nom en soi, plus exactement une fausse évidence de provocation, en déniait l'interdit et sa peur par la supposition d'un slogan ostentatoire : ce sera l'apport stratégique de Barruel, l'homme qui a littéralement *vedettarisé* l'infâme. C'était de bonne guerre, comme on dit, mais le malheur est que cette idée tordue lui a survécu : elle pèse en-

48. *Éloge de Marie-François de Voltaire, suivi de notes instructives et édifiantes, par M. Écrlinf*, 1788, 80 p. in-8° sous la fausse adresse *À l'abbaye de Scellières*. Le pseudonyme n'est pas glosé, le mot *infâme* n'apparaît nulle part.

49. À Damilaville, 7 juin 1765, D12642 : « je n'ai pu encore démêler si vous avez reçu par M. Gaudet la lettre que L'écrel'inf vous adressa le 22<sup>e</sup> » – pied de nez probable aux curieux du cabinet noir.

50. 29 septembre 1762, D10736 : « Ce qui me plaît des frères, c'est de les voir presque tous moins unis encore par la haine et le mépris de celle que vous avez appelée l'infâme, que par l'amour de la vertu, par le sentiment de la bienfaisance et par le goût du vrai, du bon et du beau, espèce de trinité qui vaut un peu mieux que la leur ». Cet échange a été commenté dans *CV* 11, 2012, p. 244.

core sur la lecture des écrits en cause et sur la construction d'un *Voltaire* plausible<sup>51</sup>. On se condamne à n'y rien comprendre dès lors qu'on refuse d'assumer la situation historique d'une œuvre réellement écrite *hors persona*, sans voix stable, et d'un texte dès lors décentré, constamment distancié, distribué à mesure, au coup par coup, en scénographies élusives et allusives. S'il est vrai que Voltaire eut besoin *d'un mot inouï et qui resterait tu*, pour dire *une chose* qu'il n'aura jamais pu littéralement écrire, ni en se nommant, ni en la nommant, il est tout aussi évident qu'un tel besoin caché tenait à ce qu'il y a de plus essentiel en tout écrivain, l'écriture en acte, le pouvoir, le droit et le risque de dire ce qu'il doit dire, d'inscrire sa parole dans une société, une histoire, un devenir humain. La figure obsessionnelle de l'infâme crypte toute l'œuvre en redoublant l'effacement du signe d'auteur, jusqu'à cette inexplicable invention, pour écraser l'infâme, d'une signature *Écrelinf* qui ne pourra jamais rien signer non plus, étant elle-même hors-jeu. Partout où il est question, dans les écrits publics de Voltaire, des crimes, des maux et des malheurs de [*l'infâme sans le nom*] – de ce *Tantum religio potuit suadere malorum*, repris de Lucrèce, qui résume au fond son message : *Tant la religion a pu inspirer de maux*<sup>52</sup> –, il faudrait pouvoir imaginer et suppléer le sujet libre et la voix claire d'un texte absenté<sup>53</sup>.

## Réactions et retournements

Dans la conjoncture de Révolution où elle survient, la sortie de *l'infâme* inscrit un triple retournement : son passage de l'ombre à la lumière d'abord, mais il coïncide avec une crise historique de l'Église, tombée d'un coup d'une position de puissance à une situation d'implication, de fragilité, de réactivité forcée ; par là apparaissait enfin l'évidence refoulée d'une déchristianisation déjà avancée de la communauté majeure et fille aînée de l'Église, l'usure finale de l'unité de foi comme lien socio-politique (*re-ligio*). On conçoit qu'à cette échelle, le dévoilement de l'infâme ait pu passer inaperçu – il tenait à cette logique d'ensemble. Aucune recension directe des correspondances de l'édition de Kehl n'est signalée : les journalistes et nouvellistes eurent mieux à faire en 1789. On a pu en relever cependant quelques échos, qu'on peut juger représentatifs de ce moment d'histoire.

Quant à l'Église elle-même, en la supposant alarmée par ce dernier coup venu des *philosophes*, sa réponse s'est fondue dans les deux débats publics de l'histoire en cours, d'abord la défense du clergé, premier ordre du royaume, et de ses privi-

51. Je rejoins ici tout à fait la proposition de Jacques Spica, auteur de la notice « Infâme (L' ) » du *Dictionnaire général de Voltaire* (dir. Raymond Trousson et Jerom Vercruysse, Paris, 2003), qui écarte la fausse évidence du « slogan tapageur » et conclut en ces termes : « La postérité a pu prêter à *l'Infâme* un grossissement épique, alors qu'il est plus proche de l'intériorité : c'est un effet de lecture induit par la répétition du mot et le succès postérieur de la mission » (p. 653).

52. *De rerum natura*, I, 101.

53. J'ai développé ce point de vue comme prégnant dans le discours du théisme de Voltaire. Voir « *Ces véritables voix humaines...* : Voltaire en histrion d'une tolérance théiste », dans *Qu'est-ce que la tolérance ? Perspectives sur Voltaire*, dir. Jürgen Siess, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2002, p. 87-101.

lèges et exemptions, bataille apparemment perdue dès la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789) ; puis le soutien du gouvernement ecclésiastique et du pouvoir sacerdotal, menacés par la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790), séquence plus longue et autrement dramatique, puisque l'autorité de l'Assemblée nationale, même après la sanction formelle du roi (24 août 1790), était sujette à contestation de la part de Rome. Le point tournant sera l'invalidation romaine des décrets fondateurs de la Constituante, en mars-avril 1791 : la prétendue Constitution civile du clergé est rejetée et réprouvée par le bref *Quod aliquantum* (10 mars 1791) ; les prétendus « droits de l'homme » déclarés « contraires à la religion et à la société » par l'encyclique *Adeo nota* (23 avril). En réaffirmant la suprématie intangible du droit canon sur le droit naturel et les droits nationaux, en condamnant les louvoiements maladroits de Louis XVI, la papauté assumait la crise et le schisme. En découleraient, enchaînés sur deux ans, la fracture schismatique de l'assermentation et les divisions afférentes du corps social, la radicalisation du mouvement réformateur, l'irritation des résistances et de la réaction – fuite du roi à Varennes, émigration, troubles civils, pressions étrangères, premières coalitions militaires –, et à terme la déchéance de l'idée monarchique et dynastique, le transfert religieux sur les instances de Peuple, Patrie et Nation sacralisées, les ravages du syndrome obsidional et l'exacerbation de pouvoirs civils déréglés.

Le maître mot du temps devient dès lors *fanatisme* – La Harpe le mettra en bonne place dans sa néologie<sup>54</sup>. L'accusation s'échange entre journaux, entre clubs et sections, puis entre chefs politiques plus ou moins consacrés ; elle s'appliquera par la suite aux prêtres réfractaires, aux émigrés, aux désordres provinciaux, au patriotisme forcené, etc. Dans ces fanatismes croisés, l'infâme évidemment n'est pas loin, mais le mot n'a pas pris ou reste tabou. On ne le trouve pas dans les brochures qui célèbrent Voltaire en père de la Révolution<sup>55</sup> – déjà l'apothéose du Panthéon s'annonce, dont le cortège accueillera, porté dans un coffre à dorure, l'exemplaire de l'édition de Kehl offert par Beaumarchais à la Nation. Nicolas Ruault, qui suit pour ses parents et amis normands le cours d'une actualité devenue Histoire, observe le désarroi de la vieille *infâme*, sans jamais reprendre le terme – ne serait-ce pas qu'une fois défaite, *elle ne l'est plus* ? En revanche, le Père Duchêne a manifestement tourné autour du mot quand il glorifie « M. Voltaire, ce bon génie, qui foutit sous son écritoire le fanatisme, et l'étouffa, comme on écrase un crapaud sous une

54. « Le cri infernal, le cri *révolutionnaire* (c'est la même chose) : *guerre au fanatisme, mort au fanatisme* » est formellement reproché aux *philosophes* : « Et comme vous n'avez jamais appelé la religion que du nom de *fanatisme*, comme c'est vous qui avez enseigné aux *révolutionnaires* à dénaturer les idées et les mots, osez dire que vous n'êtes pas les premiers coupables. » Et plus loin : « Les *philosophes* sont donc bien convaincus d'avoir donné le mot de ralliement aux brigands et aux assassins » (La Harpe, *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, Paris, Migneret, 1797, p. 95 et 107).

55. Voir Renato Galliani, « Voltaire cité dans les brochures de 1789 », *SVEC* 132, 1975, p. 17-54 ; « La présence de Voltaire dans les brochures de 1790 », *SVEC* 169, 1977, p. 69-114 ; « Voltaire et les autres philosophes dans la Révolution : les brochures de 1791, 1792, 1793 », *SVEC* 174, 1978, p. 69-112.

pierre<sup>56</sup>». À l'annonce des sanctions romaines du printemps 1791, Ruault entendit le peuple crier dans les faubourgs : « Le pape à la lanterne !... »

Des quatre intervenants qu'on voit réagir au dévoilement des correspondances de Voltaire, un seul y répondit en antiphilosophe, avec une violence nouvelle ; deux autres sont à quelque degré des antiphilosophes, mais ils manifestent en l'occurrence des sentiments mêlés, de l'embarras, et peut-être une sorte d'indulgence. Le dernier, qui tient au courant philosophique, vibre à l'unisson, mais en artiste, sobrement : il est sculpteur, non littérateur – et il restera en marge de la grande histoire. Ces premières réactions individuelles sont curieuses à observer.

La position de Linguet en 1790 n'est pas très nette. Il désapprouve sur le fond une réclamation des « évêques députés de l'Assemblée » contre la Constitution et leur étrange recours dilatoire à une sanction papale qu'ils souhaitent négative. Reprenant une à une les objections de leur *Exposition des principes sur la Constitution du clergé*, Linguet raille leur sottise idée de vouloir être « martyrs » de ces « principes » indéfendables<sup>57</sup>. La « réforme » est pour lui la « correction inévitable autant que légitime » d'un ordre injuste, qui écrasait les curés au profit des princes de l'Église : elle est historiquement nécessaire, il espère que la papauté et la royauté s'y prêteront. En fait, il renvoie dos à dos « philosophisme » et « Haut-Clergé », « la secte furieuse [...] ennemie du sacerdoce » et « les Prélats *littérateurs, philosophes, etc.* », qui naguère encore, dans le monde et les académies, étaient « les plus intimes confidents, les plus puissants auxiliaires de cette secte ». C'est à cet endroit qu'il insère, en forme d'anecdote, ce trait envenimé : « Tandis que ces Philosophes ne s'occupaient, comme l'a révélé depuis la publicité de leur correspondance, qu'à anéantir le culte dominant ; tandis qu'ils ne parlaient de la Religion *Nationale* [terme en vogue dans le débat en cours] que pour s'encourager à la détruire, et que le refrain habituel de leurs dépêches secrètes était *écrasez l'infâme*, ils avaient pour courtisans, pour valets littéraires, des ecclésiastiques de tous les ordres<sup>58</sup> ». L'accusation de collusion surprend moins que la banalisation du secret éventé. C'est un peu comme si ces hommes de Dieu avaient *pu savoir* ou même *avaient su*, sans dénoncer la « secte » – auraient-ils dû sauver la foi qu'ils avaient perdue ? Le trait reporte bel et bien la faute, de ces *Philosophes* qu'on a toujours sus capables du pire, et donc de cela, sur des prélats complaisants, mondains, ambitieux, indignes – *infâmes* peut-être ?... Mais Linguet a laissé le mot inerte, d'un petit air affranchi, sans en mesurer la puissance de scandale<sup>59</sup>. « Refrain habituel » : c'est sûrement

56. [Antoine Lemaire], *Seizième lettre bougrement patriotique du véritable Père Duchêne*, 1790.

57. *Annales politiques*, t. XVII, n° 148, octobre-décembre 1790, article intitulé « Sanction donnée par le roi au décret du 17 novembre 1790 », p. 353-363.

58. *Annales politiques*, t. XVII, p. 358-359, et en note : « Voyez la correspondance imprimée de Voltaire avec D'Alembert ».

59. La posture illustre bien cet activisme provocateur, mélange de monarchisme paternaliste, de conservatisme moral et de réformisme social, qui le singularisa comme antiphilosophe – en l'enfermant de plus en plus dans le rôle dangereux de Cassandre (*Annales politiques, civiles et littéraires*, 1777-1792). Sur Linguet (1736-1794), voir Daniel Baruch, *Linguet ou l'Irrécupérable*, Paris, F. Bourin, 1991, et la notice que lui consacre Didier Masseau dans son *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes. France*

l'un des tout premiers échos de l'infâme. On y sent flotter l'esprit d'époque, libre et piquant, raisonneur et paradoxal, avant la véritable *réaction* à venir.

On en dira à peu près autant d'un commentaire de Palissot qui date de 1791 ou 1792. Éditant Voltaire à partir du *Voltaire* de Kehl, il s'en démarque en l'expurgeant et en contredisant Condorcet tant qu'il peut<sup>60</sup>. Sur l'infâme, abordant la *Correspondance de Voltaire avec d'Alembert* – c'est là que Linguet avait trouvé le « refrain » –, il fait quant à lui profil bas. Condorcet avait loué le « zèle » de ses deux grands hommes, la « hardiesse » de l'un, « l'ascendant » de l'autre, et leur émulation à défendre « les grands intérêts ». Palissot peut difficilement en rester là : il doit évidemment parler, *en parler*. Il choisit de biaiser en inventant de toutes pièces une prétendue « passion » du dernier Voltaire, dont témoigneraient ces lettres : « C'est le désir de fonder partout des colonies de philosophes. C'était le songe favori de sa vieillesse, sans qu'il se piquât cependant d'une attention bien sévère sur le choix de ses prosélytes<sup>61</sup>. Toute la philosophie qu'il exigeait d'eux se réduisait au vœu d'*écraser l'infâme*, c'est-à-dire la superstition : c'était son mot d'ordre et le signe de ralliement des confédérés. Ce vœu sans doute était digne de lui ; mais on eût souhaité, pour sa gloire, qu'il parût plutôt inspiré par l'amour de la vérité, que par l'orgueil de dominer sur l'opinion, en s'abaissant au rôle de chef de parti<sup>62</sup> ». Le bon expurgateur doit certes rassurer, il peut éluder, mais à ce point ? L'infâme est réduite ici à un pur radotage, à des simagrées sans portée, à une coquetterie de patriarche maniaque, un simple « vœu » partagé de vaincre « la superstition », combat « digne de lui » mais odieusement instrumenté par un « parti ». Le secret, l'audace, le danger du mot ont été évacués. Plus tard, reprenant cette même page, sous l'Empire, Palissot y introduira une glose de soutien appuyé à l'autorité sage et ferme du concordat napoléonien : « C'est ainsi que Voltaire désignait l'intolérance superstitieuse *qui a produit tant de maux, et qui en produirait encore, si l'on cessait de la*

(1715-1815) (à paraître). C'est essentiellement le syndrome clanique de la *philosophie*, puis de la physiocratie qui lui aliéna ces deux courants de pensée (*Le Fanatisme des philosophes*, 1764). Avec Voltaire, il partagea plusieurs causes comme avocat (La Barre et Morangiès, tolérance civile des protestants) et certaines résistances majeures – aux abus de Rome, aux parlements, aux privilèges. Mais il condamna toujours, dans ce qu'il appelle le « fanatisme irrégulier » de Voltaire, une aura nocive d'*insurrection* – et c'est déjà comme un pressentiment de *l'infâme* (*Examen des ouvrages de M. de Voltaire*, 1788, p. 203). Il subsiste six lettres d'une correspondance peut-être plus étendue entre eux. Voltaire de son côté a mis en relief, dans le recueil de lettres joint à son *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* (1776), leur différend essentiel sur l'avenir et l'extension des Lumières : « Non, Monsieur, tout n'est point perdu *quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit* » (« Réponse à M. l'avocat L... sur Montesquieu et Grotius » – version réécrite de D14039). Il faut noter enfin que Linguet fit le voyage de Ferney en 1776 (voir D20210).

60. Prolongeant le *casus belli* des *Philosophes*, sa comédie antiphilosophique de 1760, le nouveau contentieux de Palissot et des éditeurs de Kehl est éclairé par l'*Avertissement des rédacteurs* qui ferme le dernier volume de l'édition de Kehl : Palissot avait cherché à mettre son propre projet d'édition, contre-façon et succédané de celle de Kehl, sous la protection de l'Assemblée nationale, laquelle éluda cette dédicace dans sa séance du 25 septembre 1789 (t. 70, p. 355-356). La « nouvelle édition » des *Œuvres de Voltaire* annoncée par Palissot en 40 volumes en comptera 55 (1792).

61. Il extrapole à partir du seul projet de Clèves en 1766. Voir *Inventaire Voltaire*, article « Clèves », p. 271-272.

62. *Œuvres de Voltaire*, t. VI, p. 6-7.

*réprimer. Écrasons l'infâme* était donc le mot d'ordre et le signe de ralliement de tous les confédérés<sup>63</sup>. Où l'on voit en passant que l'antiphilosophie a ses variations de temps et d'opportunité, parfois dans le même auteur.

La réponse la plus intéressante, forte, digne et pleinement investie dans les intérêts du moment, est un pamphlet de trois cents pages publié en mars ou avril 1791, attribué au comte d'Antraigues sous le pseudonyme Henri-Alexandre Audainel, et dont le titre affiche l'esprit théocratique : *Dénonciation aux Français catholiques des moyens employés par l'Assemblée nationale pour détruire en France la religion catholique*<sup>64</sup>. On y trouve exposée, pour la première fois semble-t-il, la thèse d'une « infernale conspiration » de « la secte philosophique », exécutée « par l'Assemblée nationale », elle-même « remplie des élèves de ces philosophes »<sup>65</sup>. La construction d'une genèse secrète et sectaire de la Révolution hante ces pages fiévreuses, hallucinées, pleines de redites et de détours, mêlant les documents et les citations, les souvenirs, les anecdotes, les récits de séances et les comptes rendus de sections, les rumeurs du jour, les visions apocalyptiques et les élans messianiques. À l'origine de cette catastrophe de haut sens religieux, Voltaire et ses adeptes, les Diderot, d'Alembert et Condorcet, Helvétius, Raynal et autres, tous « ennemis de Dieu », tous « grands maîtres d'athéisme », tous soumis à cet *hérésiarque* : « À peine connu, Voltaire avait formé son plan<sup>66</sup>... ». Les écrits de ces *philosophes* décelaient depuis longtemps « leurs projets » ; leurs lettres dévoilent maintenant au grand jour « leur conscience <sup>67</sup> ». L'auteur va consacrer trente pages à « ces correspondances du chef de la secte publiées après sa mort », en les commentant à mesure : « Leurs mots de ralliement, la signature publique du chef, sa terminaison dans toutes les lettres adressées à la secte, étaient ces mots sacrilèges : *Écrasez l'infâme*. Et quelle était cette infâme ? C'était, et il ne s'en cache pas, la religion de nos pères, la foi catholique. Cette œuvre qu'il recommandait, c'était à l'Assemblée nationale de l'exécuter<sup>68</sup>... » À leur complot philosophique se sont joints « plusieurs ministres de Louis XV et de Louis XVI », les Choiseul, Necker, Loménie, Mirabeau<sup>69</sup>. Puis des agents infiltrés ont orienté les travaux de l'Assemblée, forcé les débats, et à la fin arraché les

63. *Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages*, dans les *Œuvres complètes* de Palissot, nouv. éd., Paris, L. Collin, 1809, t. VI, p. 307 (je souligne). L'ancien texte de 1792 avait été reconduit dans l'édition séparée de 1806 ; mais entretemps est intervenue la création de l'université impériale (17 mars 1808), dont Palissot relaie l'esprit de méfiance accrue à l'encontre du clergé et de l'enseignement religieux.

64. À Londres et à Paris, 1791. Je cite l'édition en 324 pages ; une autre édition de 1791 en 267 pages est attestée. Une « 4<sup>e</sup> édition » de la même année dévoile l'anonyme : « Par Henri-Alexandre comte d'Entraigues [*sic*] ».

65. P. 21-35.

66. P. 6-11.

67. P. 29.

68. Page 8. « Il ne s'en cache pas » ? La contradiction saute aux yeux : *il s'en cache*. Le déni du secret permet d'en éluder les causes : la disproportion des forces, la position d'infériorité, la menace, la peur. Dans la *réaction* ici mise en place, l'Église préempte déjà les postures de la faiblesse, de l'outrage, du martyre. D'où l'allégation de *l'infâme* en paraphe public : il faut que le coupable ait poussé la faute jusqu'à l'ostentation du sacrilège. C'est déjà la ligne de Barruel.

69. P. 16, 26-27 (ministres de Louis XV), 37 et suiv. (Necker), 58 (Loménie de Brienne), 74 (Mirabeau), etc.

décrets coupables. Bientôt se consommera la ruine de l'Église du Christ et du trône de France. Dans le sang répandu, parmi les fureurs de la populace gagnée aux plus bas instincts des meneurs, le dernier coup porté se prépare, entre les *protestants*, les *jacobins*, les *jansénistes*... et le duc d'Orléans. Ce discours délirant restera suspendu dramatiquement à la date du 5 mars 1791, jour de l'installation du tribunal qui doit désormais juger les crimes de lèse-nation... à Orléans: «Aujourd'hui le crime fait son œuvre: la Providence fera bientôt la sienne<sup>70</sup>». Car un procès vengeur attend ces *philosophes*, lorsque la sainte Église, régénérée par le martyr, les jugera en dernier appel, produisant à charge leurs lettres infâmes: «Jamais on n'a rendu à la religion un plus éminent service, qu'en les attachant *au pilori de l'impression*<sup>71</sup>». Barruel a sûrement lu ce texte, c'est peut-être lui qui en a fait l'extrait inséré dans sa *Collection ecclésiastique*<sup>72</sup>: il reprendra plus tard cette ironie providentielle de la preuve ultime. Une autre brochure, parue la même année sous le même pseudonyme, va maudire «la plus infâme des révolutions»: Voltaire est-il visé? Ce n'est pas sûr. Sans doute en appelle-t-on déjà au châtement de Dieu, soutien des rois et vrai juge des infâmes<sup>73</sup>.

Il faut signaler enfin la figure oubliée d'un *Voltaire écrasant l'infâme*, œuvre du sculpteur parisien Claude-André Deseine (1740-1823): c'est la seule réalisation plastique attestée de ce Voltaire légendaire. L'intitulé est incertain, et peut-être de seconde main, mais l'exécution est forte et l'image parlante. C'est un Voltaire à la Houdon, à perruque, en grand manteau fourré, assis dans un fauteuil et méditant, une tablette à la main; de son pied gauche, il presse une petite forme hybride, mi-reptile, mi-fauve, à tête humaine, à pattes crochues, portant la calotte. On lit sur la tablette: *mémoire pour la famille Calas*. La première trace du projet date d'octobre 1791. On pense aux inscriptions du char triomphal montant le 11 juillet 1791 vers le Panthéon: *Il combattit les fanatiques... Il vengea Calas...* Un des deux plâtres signalés est daté 1791, l'autre 1792. L'artiste est moins connu que son cadet Louis-Pierre (1749-1822), lui aussi statuaire, mais mieux établi, prix de Rome, académicien, protégé des Condé, qui sculptera Louis XVII et Pie VII. Claude-André a sculpté les Constituants, Marat, Mirabeau, Robespierre, plusieurs Voltaire (dont un «coiffé du bonnet rouge», vers 1792), et surtout Rousseau. La statue de l'infâme écrasée a probablement figuré au Salon de 1793<sup>74</sup> – déclassée déjà par la gloire de Rousseau:

70. P. 323.

71. P. 31.

72. *Collection ecclésiastique ou recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des États généraux relativement au clergé, à sa constitution civile, décrétée par l'Assemblée nationale, sanctionnée par le roi*, dirigée par l'abbé Barruel, vol. VI, tome second, deuxième partie, Paris, 1791, p. 145-152. Il s'agit d'un extrait anonyme, prudemment limité à deux points de discussion théologique et juridique, sans commentaire ni jugement – le mot *infâme* n'y figure pas.

73. *Point d'accommodement*, par H. A. Audainel, 1791. C'est un appel aux souverains étrangers pour écraser au plus tôt la Révolution.

74. *Description des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gravure exposés au salon du Louvre...*, 1793, section *Sculptures*, p. 68, n° 80, «Voltaire en pied, par le même»: «Deseine, sourd et muet» présentait douze sculptures (n° 74-85), dont un Rousseau en pied (n° 81).

le temps du Philosophe était passé, celui du Citoyen advenu<sup>75</sup>. Dans un autre cours de l'histoire, que Deseine l'ainé a dû espérer, on aurait vu la figure de *l'écraseur de l'infâme* multipliée sur les dessus de cheminées, sur les corps de bibliothèques, etc. Elle fut vite escamotée au contraire, puis totalement oubliée. L'unique exemplaire aujourd'hui présent dans l'espace public est un plâtre conservé au Musée de la Révolution à Vizille.

Comment parler ici des violences qui frappèrent sous la Révolution des prêtres comme prêtres, des chrétiens comme chrétiens, des paroisses entières sous la Terreur, particulièrement dans l'Ouest et la Vendée ? Les faits connus, dénombrés, étudiés, expliqués, n'en restent pas moins insupportables, douloureux, *affligeants* au sens fort et premier du terme, celui que Voltaire a su rendre dans un essai général sur les massacres de l'histoire, massacres religieux, ethniques, politiques et autres : « Ce tableau soulève tellement le cœur de ceux qui se pénètrent de ce qu'ils lisent que, pour peu qu'on soit enclin à la tristesse, *on est fâché d'être né, on est indigné d'être homme*<sup>76</sup> ». L'empathie pour les victimes, toutes les victimes, et l'indignation d'être homme entrent dans le rapport immédiat de Voltaire à l'infâme.

On sait que la principale stratégie contre-révolutionnaire, dès 1791 en y incluant le pamphlet de d'Antraigues, a toujours consisté à imputer ces crimes de masse au *philosophisme*, et directement à Voltaire comme dénonciateur de l'infâme chrétienne, donc l'instigateur, le responsable de supposés passages à l'acte inspirés par lui contre l'Église et ses prêtres. Campé sur ce front, on trouve d'emblée l'orateur vedette de ce mauvais procès, celui dont la voix haute et la longue influence vont imposer une idée simplissime dont Hugo fera le refrain de la chanson de Gavroche : pour Augustin Barruel, *c'est la faute à Voltaire*. Il voit Voltaire au départ de l'enchaînement fatal des trois conspirations qui fomentèrent la Révolution, celle des Philosophes contre le Christianisme, celle des Francs-maçons contre la Royauté et celle des Illuminés de Bavière contre tout Ordre. Pour ne pas avoir à chercher d'autres causes ou facteurs du mal, le plus sûr est de surprendre le coupable au berceau, et de l'écraser : « Le premier de ces conspirateurs, Marie-François Arouet, était né à Paris le 20 février 1694...<sup>77</sup> ». C'est alors qu'est formé le mythe, plus ou moins sincère, en tout cas nécessaire, d'un pouvoir immédiat et absolu de ce Voltaire chef d'une secte unie, fantasmée en contre-modèle de l'Église : primauté, hégémonisme, organisation pyramidale, unicité de vues et de projets. *Écrasez l'infâme* fut donc « le mot du guet » d'un groupuscule. Dans leurs lettres, Barruel a cru lire « les vraies archives des conjurés », il en a déchiffré « le langage énigmatique », il y a cherché et trouvé « les preuves de l'évidence »<sup>78</sup>. Il

75. Voltaire est présent trois fois, Rousseau six, dont deux fois avec le *Contrat social* (n° 90 et 167).

76. *Des conspirations contre les peuples ou des proscriptions*, publié en 1766 – c'est un des textes fondateurs de la notion de *génocide*. Voir le débat organisé autour de ce texte dans les *Cahiers Voltaire* 1 à 4, puis 11 et 12.

77. Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 5 vol., Londres, 1797-1799, t. I, p. 2.

78. Barruel, t. I, p. 28-30, 32-43.

a mesuré « l'étendue de la conspiration » et déduit les « moyens » mis en œuvre, six moyens exactement, distincts mais interférents, qu'il décrit sur plus de cent pages<sup>79</sup>. Il relie d'ailleurs étroitement à l'infâme la nouvelle hérésie des « droits de l'homme », à laquelle l'Église opposera toujours le rempart de la soumission chrétienne due à Dieu et aux hommes de Dieu : « Voltaire, en faveur de son égalité et de sa liberté, jura d'écraser le prétendu *infâme*...<sup>80</sup> ». Barruel a connu ces lettres comme personne, il y réfère à plus de cent reprises, il y revient encore dans la péroration de son volume IV consacré aux Illuminés, une dernière fois, pour le pur plaisir de les citer – faussement : « *Écrasez l'infâme, écrasez Jésus-Christ* » – et de défier de haut tous ces *voltairiens* consternés : « Relisez les fastes de l'impie que vous avez idolâtré : *c'est là que sont nos preuves* »<sup>81</sup>.

Plus que d'Antraigues, c'est Barruel qui a fait de ces correspondances de Kehl le dernier texte-cible de l'antiphilosophie tardive, le plus précieux puisqu'il confond d'un coup tous les philosophes à la fois, et surpris en flagrant délit. L'abbé Proyart, auteur en 1800 d'un curieux *Louis XVI détrôné avant d'être roi* – autre remontage téléologique de la subversion<sup>82</sup> – a découvert dans ce « monument inconcevable de scélératesse et de fureur impie » les aveux mêmes du vrai Voltaire enfin démasqué, ceux d'un « philosophe Sans-culotte ». À la même date, trois pédagogues obscurs et méritants ont épluché ces lettres une à une, thème par thème, pour l'instruction des jeunes gens des deux sexes, listes et annexes à l'appui : « Les philosophes eux-mêmes ont pris le soin de nous conserver les témoignages dont nous avons besoin<sup>83</sup> ». Elles resteront la pièce maîtresse du dossier à charge, et sous l'Empire encore l'arme de la reconquête : « Elle existe, cette correspondance si volumineuse... », tonnera Mgr Frayssinous en 1803<sup>84</sup>. Et le jeune Lamennais de renchéris, avec l'éloquence d'un nouveau Bossuet : « Les preuves de cet affreux complot sont consignées dans la volumineuse correspondance que ses éditeurs ont pris soin de nous conserver, monument d'une rage surhumaine que l'enfer seul peut expliquer et punir<sup>85</sup> ». Ces formules du « monument » heureusement « conservé » de l'odieuse correspondance ont fait florès pendant un bon demi-siècle. Lepan, moraliste et biographe, y ajoutera la pointe confite d'une ironie providentielle : « Un bienfait du ciel semble l'avoir conservée<sup>86</sup> » – et prétendra, après coup, avoir

79. Barruel, t. I, p. 57-161. L'idée d'une parfaite unité, d'une action concertée et solidaire contre l'infâme est contredite par les faits, comme on l'a remarqué à propos de Frédéric II et de Diderot (notes 5 et 45). L'échec du projet de « colonie philosophique » à Clèves en 1766 le vérifia (note 53).

80. Barruel, t. IV, p. 384.

81. Barruel, t. IV, p. 588.

82. D'où son sous-titre : *Louis XVI détrôné avant d'être roi, ou tableau des causes nécessaires de la Révolution française et de l'ébranlement de tous les trônes*, par M. l'abbé Proyart, [Paris], 1800.

83. *La Philosophie rendue à ses vrais principes, ou cours d'études sur la religion, la morale et les principes de l'ordre social*, par Mutin, Salgues et Jondot, Paris, Mlle Chatain, 1800, 2 vol., t. I, p. 10.

84. Cité d'après Raymond Trousson, *Voltaire : 1778-1878*, Paris, PUPS, 2008, p. 179.

85. *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle*, Paris, Société typographique, 1808, p. 49.

86. Édouard-Marie-Joseph Lepan, *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire, où l'on réfute Condorcet et ses autres historiens, en citant et rapprochant un grand nombre de faits inconnus et très curieux*, Paris, 1817, p. 7.

été le premier à exploiter les fameuses lettres : joli coup de culot, qui en souligne bien la valeur ajoutée sur le marché de la réaction<sup>87</sup>.

Aujourd'hui, mêler Voltaire et l'infâme à l'ensauvagement de la Révolution apparaît comme une cause perdue, sauf goût de la petite polémique rance : aucun historien sérieux ne s'y attache plus – il faut laisser cela aux officines *néotech* d'une arrière-garde inculte, dont la foi a besoin de mauvaise foi<sup>88</sup>. La vérité est qu'à peine déposé au Panthéon, Voltaire disparaît complètement des débats réels du pouvoir et de la discussion des moyens et des fins de la Révolution en marche. Barruel l'a imaginé en 93 en « Mahomet de l'Occident », usant de sa plume comme d'une épée : brillantes formules<sup>89</sup>. Mais où a-t-on vu que Voltaire ait jamais prôné contre l'Église l'emploi de la force ? Comment aurait-il pu en concevoir seulement la possibilité, dans une société dominée par l'Église ? Quel protagoniste de la Terreur, quel jacobin massacreur a jamais cité ou invoqué le nom de Voltaire ? Criaient-ils *Écrelinf* aux fusillades et aux noyades ? C'est l'irénisme de l'intellectuel qu'il faudra plutôt déplorer, la tentation finale du repos chez le vieux lutteur : « Si le même esprit sanguinaire [celui de Calvin brûlant Servet] avait toujours présidé à la religion, l'Europe serait un vaste cimetière. L'esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu'on ait éprouvé plus de deux cents ans de frénésie pour arriver à des jours de repos ?<sup>90</sup> ». Ces mots détonnent affreusement devant la crise, l'emportement et les horreurs révolutionnaires. Dans un piège d'urgence aveuglée, le schisme de 1791 excita tous les ferments d'antagonisme fanatique du moment, passions religieuses et passions politiques, passions sectaires et passions sacrificielles, passions patriotiques ou républicaines et passions monarchistes qui, se nourrissant les unes les autres, s'entraînèrent, s'entremêlèrent, se fondirent en boucle, comme l'anneau de Moebius, en Vendée et ailleurs – on note en passant que Barruel n'aura pas dit un mot de la Terreur blanche de 1795 : la croyait-il plus juste aux yeux de son Dieu ?

Dans le *Des conspirations*, déjà cité, Voltaire avait su dégager un paradigme des violences de masse – que le théocratisme ne peut déceler, ne croyant qu'aux droits de Dieu. Le modèle en est la *proscription*, l'exclusion brutale d'un ensemble X d'êtres humains par un ensemble Y, dans un regard qui les déshumanise et qui en fera bientôt, l'occasion O ou la raison R y semblant juste et bonne, et le chef C

87. Lepan, *Vie politique*, 4<sup>e</sup> éd., 1824, p. 7 et suiv. Il dispute alors ses droits à Paillet de Warcy, dont je dirai un mot plus loin.

88. On peut suivre une actualité contemporaine anti-Lumières et antivoltairienne sur divers sites et blogs identifiés entre autres par les mots clés *Barruel – Bibliothèque de combat – Catholicapedia – Christ roi – Contre-révolution – Ichtus – Le Rouge & le Noir – Résistance catholique*, etc.

89. *Histoire du clergé pendant la Révolution française*, 1793 – il n'y parle pas encore de l'infâme, non plus qu'en 1789, date où il écrivait, s'adressant au clergé : « Non, ce n'est pas Voltaire, ce n'est pas Diderot, c'est vous, ambitieux et scandaleux ministres, c'est vous, prêtres sans zèle, lévites courtisans et moines relâchés, qui donnez aux sophismes de l'impie le poids et le crédit de la raison ; c'est vous qui nourrissez les doutes sur la foi, qui avez fait en France des milliers d'incrédules » (*Le Patriote véridique ou discours sur les vraies causes de la révolution actuelle*, par l'abbé de Barruel, Paris, Clapart, 1789, p. 58 – avec cette précision, p. 82 : « Je parle comme tout le public [...]. Je dis ce qu'on dit partout »).

90. *Essai sur les mœurs*, chap. CXXXIV (1761), éd. Pomeau, 1963, t. II, p. 248 (je souligne).

l'ordonnant, de la chair à massacre – de la nourriture pour chiens dans l'Amérique christianisée, horreur dont ce même texte rappelle la mémoire. Dans la scène originale de meurtre sacré qui le hanta toute sa vie, Voltaire visa toujours la sombre conscience de ceux qu'il appelle «les exécuteurs». Il apprit à y distinguer, à la longue, «le fanatisme passif», qui fait les suiveurs, de «la basse férocité», qui anime les brutes<sup>91</sup>. Jamais il ne parvint à se figurer la réalité d'une «conscience de meurtrier», pas même chez les «exécuteurs» de la Saint-Barthélemy – en deçà, pour lui, ce n'était plus l'homme<sup>92</sup>.

Un dernier repère indirect donne aussi matière à penser : c'est le revirement contre-révolutionnaire final de l'un des artisans de l'édition de Kehl. Ce même Ruault qu'on a vu rayer puis rétablir dans les correspondances les *infâme* et les *Écrelinf* fut l'un des Jacobins historiques abominés par Barruel – quelle nouvelle preuve, s'il avait su ! Membre de la Société des Amis de la Constitution en 1789, puis du club des Jacobins qui la continuait, Nicolas Ruault renouvela son adhésion après les massacres de Septembre, malgré l'horreur et la honte, par lâcheté, pour sauver sa peau<sup>93</sup>. Il vit de l'intérieur s'étendre et s'aigrir, au cœur du système du pouvoir, «l'anarchie la plus dévorante». Il a vu un jour «dix ou douze tueurs» en action ; une autre fois, il a dû «marcher dans le sang humain». Deux années durant, jusqu'à Thermidor, ses lettres à son frère Brice, prêtre à Évreux, décrivent en détail le «fanatisme politique» de la Terreur comme une religion archaïque et barbare, avec ses «sacrifices humains», ses «druides», et Robespierre en «Teutatès»<sup>94</sup>. Il a réservé sur la fin le mot jadis tabou à «l'infâme tribunal» et à son «infâme besogne»<sup>95</sup> – où l'on voit déjà qu'observé à bonne hauteur d'histoire, l'infâme a sans doute plusieurs idoles.

S'il apparaît évident que les violences de la Révolution, ni plus ni moins que les violences inverses des Compagnies de Jéhu, n'entrent pas dans le champ d'influence des écrits de Voltaire, en revanche les effets différés d'une transmission politique de ses idées se manifesteront après 1815 dans les débats autour du libé-

91. «Fanatiques passifs», expression des *Entretiens chinois* (1770), désigne les enragés mordus sans le savoir («sans raisonner») par les «fanatiques actifs» porteurs de la rage ; la «basse férocité» fait les «exécuteurs» ordinaires, rétribués «aux gages», dans le déchaînement des persécutions de masse (*Des conspirations contre les peuples*, 1766).

92. L'axiome «Nulle conscience de meurtrier ne se reprocha jamais d'avoir massacré hommes, femmes, enfants» (*Questions sur l'Encyclopédie*, article «Conscience», 1770, *OC*, t. XL, p. 191) semble postuler une dissociation entre le tueur inhumain et son inhumanité. L'article «Fanatisme» décrit de même un trouble de l'identité personnelle dans l'obscurité du corps sectaire en transe : «Je les ai vus les convulsionnaires ; je les ai vus tordre leurs membres et écumer. Ils criaient, *il faut du sang*» (*OC*, t. XLI, p. 334, addition des *QE*).

93. «J'y suis resté parce qu'il y a danger à en sortir», 14 septembre 1792, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*, Lettres de Nicolas Ruault à l'abbé Brice Ruault, son frère, éd. par Anne Vassal et Christiane Rimbaud, Paris, Perrin, 1976, p. 312.

94. *Gazette d'un Parisien*, *passim*, avec des expressions tirées de lettres encore inédites (collection privée).

95. *Gazette d'un Parisien*, 12 octobre 1792 et 12 thermidor an II, p. 316 et 362.

ralisme, de l'Église et de l'État, du cléricisme et du républicanisme, entretenant des affrontements séculaires autour de *l'infâme Voltaire*.

### Permanences et résurgences

Après l'apaisement forcé des régimes de réaction, puis de l'ordre concordataire (1801) et impérial, qui neutralisa la puissance de l'Église, c'est le retour des rois, des jésuites et des missions qui ranima les tensions et rouvrit le débat suspendu entre l'autorité sacrée et les droits positifs, rappelant dans l'actualité la voix de Voltaire<sup>96</sup>. Dans ce « crépuscule matinal », pour reprendre le mot de Ruault, on perçoit l'évidence d'une modernité prochaine des ressources de l'œuvre, laborieuse et lente à s'accomplir et à se libérer<sup>97</sup>. Parvenu à cette date, on peut se projeter au-delà : comment, quand et pourquoi, de l'infâme ancienne de base religieuse, un autre infâme allait-il dériver ?

Il faut s'en tenir, pour éclairer ce point, aux facteurs de plus longue histoire. Ce sens du temps long, qui structure la pensée historique de Voltaire, y compris sa construction de l'infâme, s'est cristallisé dans une formule remarquable et peu commentée, à l'endroit le plus paradoxal de *l'Essai sur les mœurs*, l'ouverture du grand récit des Croisades : « *Les religions durent toujours plus que les empires*<sup>98</sup> ». Intuition vive, jetée là sans éclat ni relief, d'un régime instable et indécis de temps interférents, formes politiques et entités religieuses, englobées, chevauchantes, dans une rémanence changeante dont il a conçu par ailleurs l'idée d'ensemble en méditant sur le temps le plus long, celui de la nature ou de la vie. Au fond d'une « histoire générale » si tragiquement inhumaine ou si obscurément humaine, l'historien de l'infâme avait fini par concevoir ce qu'il appelle un « code des nations » : un recours de loi morale en deçà de toute réflexion, une sorte d'instinct de survie commun à l'espèce – « un amour de l'ordre, qui anime en secret le genre humain<sup>99</sup> ». Ce postulat d'un désir d'ordre inné, on l'a nommé depuis d'un terme qui

96. Après une éclipse d'un quart de siècle, l'édition voltairienne fut soudain relancée sous la Restauration : il n'y avait eu aucune réimpression des œuvres complètes entre 1792 et 1817, il y en eut quinze en dix ans entre 1817 et 1827.

97. Je souligne en passant l'importance d'une « bataille » de 1817 autour des deux premières éditions de Voltaire et Rousseau annoncées depuis la Révolution. Un *Mandement des vicaires-généraux du chapitre métropolitain de Paris, le siège vacant, pour le saint temps de carême* (9 février 1817) dénonce la « calamité » de cet « affreux complot » reformé, les « infâmes lectures » qui vont « précipiter des milliers d'âmes » en Enfer – mais la Charte de 1814 excluait l'intervention du bras séculier. Situation inédite : l'Église doit se soutenir par ses propres forces d'autorité morale et d'influence sociale dans un nouvel ordre que sa tradition domine encore, mais où elle n'a plus pour elle fondamentalement, comme sous l'Ancien Régime, ni le droit ni la loi. Parmi les réponses au mandement, ironiques et facétieuses pour la plupart, deux sont à signaler pour leurs qualités de fond : un anonyme *Voltaire jugé par les faits, par M\*\*\** et la *Lettre de l'éditeur des Œuvres complètes de Voltaire en 12 vol. in-8°* par Théodore Desoer (voir les références du catalogue des imprimés de la BnF, t. CCXV, n° 201-206). Il est notable que l'emploi du vocable *l'infâme* soit totalement absent de ces premiers échanges directs de 1817.

98. *Essai sur les mœurs*, chap. LIII (1756), éd. Pomeau, 1963, t. I, p. 552 (je souligne).

99. *Essai sur les mœurs*, chap. CXCVII et dernier (1761), t. II, p. 808 : « Au milieu de ces saccagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de

lui manqua : *civilisation*. On se rappellera ici le mot de Nietzsche sur la philosophie historique de Voltaire, définie comme « l'esprit de lumières et d'évolution progressive » – et opposé à un illusoire et artificiel « esprit optimiste de révolution » issu de Rousseau<sup>100</sup>.

Premier facteur d'évolution quant à l'infâme : le mot tombe paradoxalement en déshérence chez les voltairiens. Il n'est plus revendiqué. La contre-révolution se l'est réapproprié : elle continue de le retourner contre eux, en boomerang, mais dans un mouvement d'histoire qui lui est désormais contraire. Dès la royauté rétablie, Voltaire est redevenu une référence politique majeure de l'esprit libéral, dans un courant qui va s'étendre et grossir, bourgeois d'abord, plus populaire après 1848, porté par une presse d'opposition, par les intellectuels et les artistes, par l'Université et la jeunesse. Ce courant assume et approfondit une filiation directe aux Lumières et la revendication d'un progrès continu des droits, dans l'esprit de 1789 ; le voltairianisme s'y développe, et sourdement l'anticléricalisme, ferment de nouvelles libertés<sup>101</sup>. Que peut l'Église et dans quel cadre de droit ? La fameuse question romaine se dénouera sous l'Empire, contre Rome. Mais seuls les voltairiens de choc, un Proudhon, un Blanqui, puis tel ou tel Communard, crient à l'infâme. En 1867, rares sont les lecteurs du *Siècle* qui s'y réfèrent en envoyant leurs cinquante sous de souscription à la statue que les Républicains veulent élever à Voltaire dans Paris – ce serait la première. Aux fêtes du Centenaire, en 1878, c'est par surprise que les étudiants du Quartier Latin déploieront leur banderole « Écrasons l'infâme », pour faire la une de la presse *réac* du lendemain<sup>102</sup>. Victor Hugo a quant à lui évité l'écueil dans son discours officiel de célébration : « Aucune parole imprudente ou malsaine ne sera prononcée ici... » – il lui suffira, pour dénoncer la « férocité religieuse » des procès de Calas et de La Barre, d'exposer les faits. De même, dans les colonnes du *Voltaire* (fondé en 1878), on ne dira plus *Écrasez l'infâme*, mais *À bas la calotte !* Le slogan horrifique s'est peu à peu folklorisé. On le

---

l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature, qui reprend toujours sa force : c'est lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on révere la loi et les ministres de la loi dans le Tonkin et dans l'île Formose, comme à Rome... » (je souligne).

100. *Humain, trop humain. Un livre pour esprits libres* (1878, première édition dédiée à la mémoire de Voltaire, sous la date du centenaire de sa mort), chap. VIII (« Coup d'œil sur l'État »), 463. On notera que Nietzsche reprend, contre cet esprit de révolution qui ranime sans portée historique effective « les énergies les plus sauvages », le mytique *Écrasez l'infâme !* de Voltaire.

101. C'est le sens de l'attachement que Stendhal garda toujours *malgré tout* pour l'homme de l'infâme, quoiqu'il n'ait jamais repris personnellement le mot : « Voltaire comme ennemi du christianisme est véritablement grand. Hors de là, il n'a que des grandeurs de deuxième ordre » (Note de lecture du *Génie du christianisme* de Chateaubriand, janvier 1803, citée par Philippe Berthier, *Stendhal et Chateaubriand. Essai sur les ambiguïtés d'une antipathie*, Genève, Droz, 1987, p. 108 : Stendhal récusé ici l'idée avancée dans le *Génie du christianisme*, partie 2, I, chap. V, d'une irrégion voltairienne médiocre et mondaine).

102. Sur la participation estudiantine au Centenaire de 1878, voir Pierre Leufflen, « Une nouvelle interprétation de la célébration du centenaire de la mort de Voltaire en 1878 : l'apport essentiel des Archives de la Préfecture de Police », *CV* 10, 2011, p. 73-136 (en particulier p. 107-111). Une petite brochure étudiante intitulée *Les Écoles*, fondée en 1877, arbora aussi un *Écrasons l'infâme !* en une de son numéro du Centenaire.

croise encore au titre d'un manuel de militantisme populaire en 1881<sup>103</sup>. Un hymne libre penseur l'entonnera une dernière fois en 1884<sup>104</sup>. Mais les voltairiens patentés ont quitté l'incrimination pour la réalisation : trente-trois éditions d'œuvres complètes entre 1815 et 1870, une statue dressée place Monge (1871), des plaques de rues, d'avenues et de boulevards (années 1880), et un lycée Voltaire (1890). La République refondée ouvre la voie au progressisme d'État en établissant l'instruction publique gratuite, obligatoire et laïque (1881-1882). Le temps est venu des statues réparatrices : au libérateur des serfs du Mont-Jura à Saint-Claude (1887) ; au patriarche des Lumières à Ferney, qu'on rebaptise alors Ferney-Voltaire (1890) ; et même au chevalier de La Barre, face au Sacré-Cœur (1905), puis à Abbeville (1907). Le désinvestissement de l'ancienne infâme se concrétisera enfin, en 1905, dans la loi de séparation des Églises et de l'État, dépassement laïc et républicain des lointains échecs concordataires de 1791 et de 1801. Si l'événement fait tant de bruit, c'est aussi, paradoxalement, parce qu'il n'apparaît plus comme un attentat contre la chrétienté universelle, mais comme un acte positif et historique de droit, d'ordre civil et de légalité démocratique.

Second aspect : la diabolisation de *l'infâme Voltaire* s'est prolongée sur tout le XIX<sup>e</sup> siècle, quoique dans des formules forcément de plus en plus mécaniques. Quelques exemples suffiront à illustrer le fait et l'effet. Lamennais en 1808 a marqué d'emblée le dernier cap du conservatisme politique et social fixé pour le salut public : « Le dirai-je ? Me pardonnera-t-on de le rappeler, ce cri, cet épouvantable cri, *Écrasez l'infâme!* [...] Ah ! je le dis à mon tour, je le dis aux gouvernements instruits par l'expérience ; je le dis à tous les hommes à qui la tranquillité, l'ordre, la morale, la société sont chères [*sic*] : *Écrasez l'infâme!* écrasez cette philosophie destructive qui a ravagé la France, qui ravagerait le monde entier, si l'on n'arrêtait enfin ses progrès : encore une fois, *Écrasez l'infâme!*<sup>105</sup> ». À la suite de Lepan, déjà cité, Paillet de Warcy, son plagiaire, fera plus court : « L'infâme, c'était lui !<sup>106</sup> » ; plus court encore l'abbé Théard, leur épigone : « l'infâme Voltaire »<sup>107</sup>. Plus subtilement, dans une conférence sur « La vie intime de Jésus » prononcée à Notre-Dame, le père Lacordaire évoquera, sans nommer l'innommable, l'ombre du Panthéon : « On a pu entendre, il est vrai, au dernier siècle, un écrivain qui avait pris pour devise, en le désignant : *Écrasez l'infâme!* Mais cette parole, Messieurs, n'a pu franchir le siècle qui l'avait prononcée ; elle s'est arrêtée, tremblante, aux frontières

103. Voltaire, *Écrasons l'infâme! Examen important de Milord Bolingbroke*, Paris, Librairie anticléricale, 1881, avec cette mention en couverture « Brochure de propagande populaire », in-16, 78 p. Réimpression en 1939, avec les deux mentions *Éditions de l'Idée Libre* et *La Bibliothèque du Libre-penseur*.

104. *Écrasons l'infâme! Hymne des libres-penseurs*, paroles et musique de Charles Bertrand, compositeur, Paris, Librairie populaire, 1884.

105. *Réflexions sur l'état de l'Église de France*, p. 49 – c'est la suite immédiate du passage relatif aux lettres de l'infâme cité plus haut, note 85.

106. *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire, suivie des jugements qu'ont portés de cet homme célèbre divers auteurs estimés*, par L. Paillet de Warcy, Paris, Mme Dufriche, 1824, 2 vol., t. I, p. 177.

107. Jean-Pierre-François Théard, *Tableau des trois époques ou les philosophes avant, pendant et après la Révolution*, Paris, Rusand, 1829, p. 150.

du nôtre, et, depuis, aucune bouche humaine, même parmi celles qui ne sont pas respectées, n'a osé répéter cette parole d'une guerre impie. Elle est demeurée sur la tombe de celui qui l'avait dite le premier, et elle y attend, après le jugement d'une postérité qui est déjà venue, le jugement plus sévère encore de la postérité à venir<sup>108</sup>». En 1857, un père de Boylesve a synthétisé cet homme et ce siècle, leur effort dément, leur échec : « Un mot exprime Voltaire et le siècle dont il fut le roi : Écrasons l'infâme. L'infâme, ce fut Voltaire, l'infâme ce fut son siècle, l'infâme ce fut le *servum pecus*, le vil troupeau des admirateurs de Voltaire ! Et à la fin, il n'y eut d'écrasé que Voltaire, son siècle et son troupeau<sup>109</sup> ». Mgr Dupanloup, avant même son érection, a blâmé la statue, d'une forte formule qui restera : « Une statue à l'infamie personnifiée !<sup>110</sup> ». La même année, le père Maynard a décrit *de visu* l'hallucination qui terrassa Voltaire sur son lit de mort, tandis que « de sa bouche expirante », il dévorait (comme chacun sait) ses propres excréments : « Le sacrilège était mort de terreur en voyant *une main vengeresse écrire sur la muraille* de la chambre funèbre et lui jeter en défi la formule de ses blasphèmes : “Écrase donc l'infâme !”<sup>111</sup> ». Il ne restera plus au fidèle laïc Louis Veuillot, chantre héroïque et las de la défunte théocratie, que le plaisir de narguer d'un bon mot les lampions éteints du Centenaire : « Il a été infâme, il est écrasé<sup>112</sup> ». Aucun autre écrivain des Lumières n'aura été aussi intensément, aussi sincèrement que Voltaire, proprement *hâï* par une certaine antiphilosophie ou philosophie chrétienne. À cette seconde charge, plus brutale que celle de Barruel, qu'elle prolonge en l'excédant, la *réalité* d'un pouvoir fit seulement défaut, comme le prévoyait un témoin attentif, au demeurant fort placide et bon cartésien :

Cette *philosophie* [de l'influence voltairienne] n'étant qu'un être purement *métaphysique*, on ne peut procéder à son *écrasement* qu'en écrasant les têtes des philosophes qui la renferment : c'est sur ces têtes de vipères qu'il faut appuyer le pied, pour écraser l'infâme dont elles sont l'asile ; puis il faut ramasser tous

108. Henri-Dominique Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, XXXVII, *De la vie intime de Jésus-Christ*, 1846 ; Paris, Bray, 1855, t. II, p. 427.

109. Marin de Boylesve, *Appel contre l'esprit du siècle, précédé d'un coup d'œil sur les principaux objets de l'enseignement*, 1857 ; repris dans son article « La Parole », *Revue des sciences ecclésiastiques*, janvier-mai 1871, p. 485.

110. Félix Dupanloup, *Discours prononcé par Mgr Dupanloup [...] à la séance de l'Assemblée générale des catholiques à Malines, le 5 septembre 1867, sur la lutte chrétienne*, Malines, 1867.

111. Michel-Ulysse Maynard, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, Bray, 1867, t. II, p. 619. La rumeur coprophagique reste mal documentée : la source généralement citée (*Gazette de Cologne*, 1<sup>er</sup> juillet 1778) se trouve fautive – ce document fait écran et peut-être diversion. La plus ancienne trace connue est une lettre signée « Bigex, prêtre » adressée le 2 juin 1778 de Paris (Voltaire était mort le 30 mai) à Mgr Biord, évêque d'Annecy : elle a été révélée par Lucien Choudin, dans son étude intitulée « *Ils ne voulaient pas l'enterrer...* Grands émois à Ferney en juin 1778 », *CV* 6, 2007, p. 97-112 (p. 102-104 pour la lettre). La fonction de l'anecdote une fois propagée était de libérer l'univers chrétien des ouvrages excrémentiels d'un Voltaire Antéchrist par l'opération de nettoyage la plus simple et la plus sûre : *autodévoration* (voir *Inventaire Voltaire*, article « Excrément »). Le procédé tient étroitement à l'infâme.

112. *L'Univers*, 8 juin 1878.

les livres philosophiques, placer dessus tous les cadavres à têtes écrasées, en faire un imposant autodafé; l'affaire sera terminée pour jamais<sup>113</sup>.

Quand en 1890, à peine converti, préparant déjà l'autodafé de ses mauvais livres, Paul Claudel fait la revue de ses « idoles », il n'y met pas Voltaire, qu'il n'a jamais aimé. Mais le signe voltairien est là, coiffant la liste des Taine, Hugo, Renan, Zola et autres : *Les Infâmes*<sup>114</sup> – épigones de qui l'on sait. Nietzsche s'y trouve lui aussi, qui vient de signer du pire blasphème sa sortie pathétique d'un monde invivable : « Écrasez l'infâme ! » – en laissant seul à seul après lui, sur la page de fin, on s'en souvient, « Dionysos en face du Crucifié<sup>115</sup>... »

Mais c'est évidemment le facteur institutionnel qui fut prépondérant : l'Église et le catholicisme romain avaient connu au fil du siècle une suite de bouleversements décisifs. Du missionarisme triomphant à l'enfermement du *Non possumus*, le reflux temporel et politique de Rome est spectaculaire. Le déni des Lumières et de leurs « prétendus droits de l'homme » a perduré d'encyclique en encyclique, du *Mirari vos* de Grégoire XVI (1832) au *Quanta cura* et au *Syllabus* de Pie IX (1864), puis au *Libertas praestantissimum* de Léon XIII (1888), sans susciter le retournement espéré : ni l'Ancien Régime ni son ordre sacré ne seraient décidément rétablis. Cet irrédentisme romain, secrètement pessimiste, comme les historiens nous l'ont appris, fut très lent à fondre dans le temps humain son éternité dogmatique. Dernier sursaut d'autorité transcendantale, le dogme de l'infaillibilité pontificale, promu par le concile Vatican I, coïncide exactement avec l'annexion des États du pape par la jeune Italie unifiée (1870). Cent ans après le schisme de 1791, l'Église se dotait d'une doctrine sociale, en convertissant son regard à la contingence du monde et à l'immanence des vies humaines (*Rerum novarum*, 1891). Le christianisme, la chrétienté ont cessé d'être l'horizon englobant : l'esprit positif, l'expansion scientifique et technique, l'idée nationale et l'idée internationale, le développement démocratique, le capitalisme, la mondialisation ont battu sa puissance en brèche. Prenant acte de la sécularisation d'une société moderne déchirée par les désordres d'un premier XX<sup>e</sup> siècle plus effroyable et meurtrier que les Guerres de religion et la Terre réunies, le concile Vatican II (1962-1965) ouvrira la voie à un nouvel esprit religieux de *troisième millénaire* – et à ces repentances inouïes qu'on a évoquées plus haut. En quatre ou cinq générations, les Français étaient passés de l'état de sujets chrétiens d'un roi très-chrétien au statut de citoyens d'une république laïque – mais ce n'est qu'une approximation : Condorcet fut citoyen avant 89, et on peut vivre encore en émigré dans la République en 2014.

113. Pierre-Claude-Victor Boiste, *Dictionnaire des belles-lettres*, Paris, H. Verdière, 1821-1824, t. V, p. 94. Juste avant, l'auteur a cité anonymement le passage de Lamennais référencé dans la note 105.

114. Voir A. Espiau de la Maëstre, « Claudel à l'école de Renan », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 29, 1977, p. 245-266 (p. 245, 253, 264 et *passim*).

115. *Ecce homo*, 1888. De même en 1904, en commençant son *Journal* (« l'an de honte 1904 » – ce fut l'année de la suppression des enseignements congréganistes), Claudel associera Voltaire et Nietzsche (« et toute la canaille allemande ») pour appeler sur eux la malédiction biblique : « Fils d'insensés et d'hommes ignobles, etc. »

*Infâme* n'étant plus dès lors un mot de chrétien, les mécréants l'ayant eux-mêmes déserté, l'épuisement du combat aurait dû laisser le signe sans emploi. Comment et pourquoi fut-il donc réengagé dans l'histoire ? Tout se joua obscurément dans ces mêmes désastres du XX<sup>e</sup> siècle où le message d'*Écrelinf*, repris de loin en loin, servit à témoigner contre des idéologies mortelles, mieux peut-être que le christianisme, en faveur d'une humanité menacée. Réordonnée à ses contextes successifs, une continuité de ligne est lisible, une fidélité qui finit pas faire sens : on n'en voit pas encore tissés les fils dans une mémoire assumée, on en décèle seulement la trame et la portée. On y voit surtout se dégager le paradigme d'une résurgence inhumaine, plurielle et polymorphe : l'infâme d'*État* voire d'*empire*, avatar de l'ancienne infâme de religion.

En août 1914, aux premiers jours du conflit, Romain Rolland se dresse, presque seul, contre la barbarie annoncée : c'est dans l'exemple de Voltaire qu'il a puisé l'énergie de refuser *l'union sacrée*. On devine la filiation dès sa lettre ouverte à Gerhart Hauptmann, le dernier Nobel allemand (1912), qu'il somme de condamner la destruction et le sac de Louvain sous peine de démontrer, ou sa sujétion « au pire despotisme », ou une approbation tacite qui lui vaudrait alors ce jugement moral préempté sur l'Histoire : « Et alors, que l'opinion du monde *vous écrase* !<sup>116</sup> » Hauptmann signera le funeste *Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées* (dit Manifeste des 93), ainsi résumé dans son axiome principal : « L'armée allemande et le peuple allemand ne font qu'un<sup>117</sup> ». Après le bombardement de Reims, Romain Rolland approfondit son rejet « de cette guerre infâme », en dénonçant la guerre en soi comme un étrange « état surnaturel », avec son « onzième commandement » de don sacrificiel à la patrie<sup>118</sup>. Quelques jours encore, et il va *identifier* enfin, parmi les « passions collectives » qui poussent les peuples à la boucherie, « ce monstre à cent têtes qui se nomme *l'impérialisme* ». Mais l'alerte est vaine, l'horizon se referme, il faut déjà penser à l'après : « Contre lui, reprenons, hommes libres de tous les pays, dès que la guerre sera finie, la devise de Voltaire<sup>119</sup> ». La devise est reléguée en note : « *Écrasons l'infâme !* » Mais elle a repris du service. *L'infâme* : de passions religieuses en passions politiques, une exigence de foi se dresse à nouveau contre la raison, sanctifiant la guerre, sacralisant cette puissance obscure qui s'incarne

116. « Lettre ouverte [datée "Samedi 29 août 1914"] à Gerhardt Hauptmann », *Journal de Genève*, 2 septembre 1914 (je souligne). Le bombardement et le sac de Louvain durèrent du 25 août au 2 septembre.

117. *Manifeste des 93*, rendu public le 4 octobre – son élaboration commencée le 10 septembre fut litigieuse et compliquée. Le « militarisme » y est revendiqué comme protégeant « la civilisation » allemande : « C'est dans ce sentiment d'union que fraternisent aujourd'hui 70 millions d'Allemands sans distinction de culture, de classe ni de parti ». On note l'absence de référence confessionnelle. Côté français, *l'union sacrée* présentait au contraire une dimension religieuse très marquée.

118. « *Pro aris* » (Pour la défense des autels), texte recueilli par Rolland dans *Au-dessus de la mêlée* (Paris, 1915), avec cette indication : « Écrit après le bombardement de la cathédrale de Reims ».

119. « Au-dessus de la haine », *Journal de Genève*, 15 septembre 1914. L'article fustige en termes étonnamment voltairiens le nationalisme va-t-en-guerre de chrétiens déjà montés au front : « Avouez que vous qui ne tremblez pas devant les balles et les shrapnells, vous tremblez devant l'opinion soumise à l'idole sanglante, plus haute que le tabernacle de Jésus : l'orgueil de race jaloux. »

en elle comme un corps mystique. Ce sera donc bien le même combat : « *Reprenons, hommes libres...* ». Un dernier article renversera les « Idoles » : « L'histoire de l'humanité est l'histoire des idoles et de leurs règnes successifs. Les maîtres ont changé, les esclaves sont les mêmes<sup>120</sup>... ». D'autres fanatismes inouïs, des sectarismes aliénants se déchaînent dans cette Europe autrefois chrétienne, dont les idoles ont pour noms *Nation, Empire, Race* – et déjà peut-être la transfiguration des trois hypostases, nouvelle Trinité maléfique ? Dès 1914, Rolland a senti s'insinuer outre-Rhin, lisible au regard vigilant, on l'en admire après coup, « une puérule et monstrueuse politique de races scientifiquement absurde<sup>121</sup> ». Deux signes salueront bientôt cet engagement renoué à la philosophie critique des Lumières, l'un public et prestigieux, le prix Nobel (1915) ; l'autre populaire et presque invisible : le mot si voltairien du *Pro Aris* sera repris et refondu dans le pacifisme fraternel de la célèbre « Chanson de Craonne » en 16-17 – « C'est bien fini, c'est pour toujours / De cette guerre infâme<sup>122</sup>... »

Vingt-cinq ans plus tard, une autre guerre totale s'annonçant – ou la même, rallumée –, c'est contre les monstres nés entre-temps, fascisme, nazisme et totalitarisme, que la devise de Voltaire fut appelée en renfort, dans une autre vraie fidélité moins connue que celle de Romain Rolland. *Écraser l'infâme* est le titre d'un recueil d'eaux-fortes publié en 1938 par un jeune artiste autrichien aujourd'hui trop oublié, d'inspiration surréaliste et expressionniste, Rudolf Carl von Ripper (1905-1960)<sup>123</sup>. Militant catholique antinazi de la première heure, arrêté dès 1933 et torturé par la Gestapo, puis interné dans l'un des premiers camps de concentration, libéré sur pressions diplomatiques, il avait fui l'Allemagne, puis combattu en Espagne dans les Brigades internationales, avant de gagner les États-Unis – où il allait être naturalisé. Francophone, francophile, il n'a pas commenté, semble-t-il, le titre du recueil : on est dans une évidence<sup>124</sup>. Le plus connu des dessins de

120. « Les Idoles », *Journal de Genève*, 4 décembre 1914. Deux idoles ont surgi outre-Rhin : la Race et la *Kultur* (le projet d'une « organisation spirituelle du monde »). La fin du texte multiplie les signes voltairiens contre la nouvelle superstition : « Cultivez votre jardin, nous cultivons le nôtre [...]. L'intelligence de la pensée n'est rien sans celle du cœur. Et elle n'est rien non plus sans le bon sens et l'esprit – le bon sens, qui montre à chaque peuple, à chaque être son rang dans l'univers, – l'esprit, qui est le juge de la raison hallucinée, le soldat qui, derrière son char au Capitole, rappelle à César triomphant qu'il est chauve ».

121. « Au-dessus de la haine ». Rolland cite à la suite la lettre ouverte de Renan à David Strauss du 15 septembre 1871 : « La division trop accusée de l'humanité en races, outre qu'elle repose sur une erreur scientifique, très peu de pays possédant une race vraiment pure, ne peut mener qu'à des guerres d'extermination, à des guerres "zoologiques", permettez-moi de le dire, analogues à celles que les diverses espèces de rongeurs ou de carnassiers se livrent pour la vie. Ce serait la fin de ce mélange fécond, composé d'éléments nombreux et tous nécessaires, qui s'appelle l'humanité » (*La Réforme intellectuelle et morale*, « Nouvelle lettre à M. Strauss », Paris, M. Lévy frères, 1871, p. 199).

122. La version « *C'est bien fini...* » paraît dater de la paix revenue. Un document manuscrit mis en ligne sur le site *CRID 14-18* donne un texte antérieur : « *C'est pas fini, c'est pour toujours / De cette guerre infâme...* »

123. *Écraser l'infâme*, recueil de dix-sept eaux-fortes (avec titres, dates et mentions diverses). Ce recueil semble rare ; il ne se trouve pas à la BnF. Sur l'œuvre de von Ripper, voir Gerd Schiff, *Images of horror and fantasy*, New York, Abrams, 1978. Je remercie très vivement M. C. du prêt de son exemplaire.

124. Les informations sur la vie et la carrière de von Ripper sont relativement restreintes en dehors

von Ripper fut repris en couverture du premier numéro de 1939 de la revue *Time magazine* (2 janvier), dont il illustre le choix d'Adolf Hitler comme personnalité marquante de l'année écoulée (*Man of 1938*). On y voit, fermant le chœur d'une cathédrale, un grand orgue surmonté d'une roue à huit rayons où sont pendus huit hommes, la langue tirée, nus. À la tribune de l'instrument, actionnant le mécanisme combiné de la roue, d'une balançoire et d'un manège de foire, on distingue de dos, en uniforme, sanglé, la mèche en bataille, le Führer, la tête tournée vers un groupe de dignitaires chamarrés dont il dirige les chants – parmi lesquels on croit reconnaître un prélat. Une grand-messe se célèbre dans le chœur, derrière l'orgue : à travers la roue, on entrevoit, sous un immense crucifix, le prêtre, bras ouverts, l'autel, le calice<sup>125</sup>. *Time* légenda l'œuvre en termes assez convenus : *From the unholy organist, a hymn of hate (De l'organiste impie, un hymne de haine)* ; les explications jointes, détaillant la carrière de Hitler et les périls de l'heure, n'évoquent évidemment ni Voltaire ni l'infâme, alors tabous l'un et l'autre aux U.S.A. Le titre original était d'une ambiguïté autrement angoissante : *Les Chrétiens allemands* – il suggère la contamination, la séduction, l'emprise de la liturgie nazie sur les clergés et les fidèles. Deux eaux-fortes intitulées *Arriba España!* (couple supplicé, village rasé) et *500.000* (raffes et meurtres de Juifs) décrivent la *brutalisation* en cours de l'Espagne catholique de Franco et du Reich chrétien ou postchrétien de Hitler, et de l'État lui-même, de son ordre militarisé – « l'infâme milice », disait *La Henriade*. L'intuition bouleversante de cet *Écraser l'infâme* de 1938 était d'exhiber, magnifié horriblement par l'art, un rituel institué de haine, fonctionnel et technique, efficace et propre, appliqué à des exclus retirés de l'espèce et réduits à l'état de corps, dénudés, déshumanisés par la terreur totalitaire et le délire de puissance. Une autre scène d'exécution, sous l'œil vide de trois tueurs à croix gammée, est sous-titrée : *Ecce homo*.

On peut évoquer, sans les réduire à un schéma type, d'autres expériences ou témoignages d'une même résistance *voltairienne*, si l'on peut dire, dans ce premier XX<sup>e</sup> siècle infamant. C'est Hugo Ball et Tristan Tzara lançant à Zurich en février 1916 le *Cabaret Voltaire*, à l'heure de Verdun, « la boucherie héroïque » a noté Ball dans son *Journal*, « massacre civilisé, trahison faite à l'homme » : « Cette époque avilissante n'a pas réussi à forcer notre respect<sup>126</sup>... » – C'est Jean-Richard Bloch prônant la radicalité d'un pacifisme *antinational* : « L'infâme qu'il nous appartient

de ses relations avec Mopsa Sternheim, qu'il épousa, et René Crevel, qui fut son amant. Voir Michel Carassou, *René Crevel*, Paris, Fayard, 1989, et René Crevel, *Lettres à Mopsa*, éd. Michel Carassou, Paris, Paris-Méditerranée, 1997.

125. Cette gravure est reproduite au faux-titre de la présente section des *Études et textes*, p. 5.

126. Hugo Ball, *Die Flücht aus der Zeit*, 1946, trad. par Sabine Wolf, *La Fuite hors du temps*. *Journal 1913-1921*, Monaco; [Paris], Éd. du Rocher, 1993, p. 128-138. C'est entre le déploiement des gros obusiers (janvier) et le début du pilonnage de Verdun (21 février) qu'intervint le lancement du Cabaret Voltaire à Zurich (5 février). Son objet est défini par Ball : « Faire du *Candide* contre l'époque » (p. 139). Dans un témoignage antérieur (1920), Tzara a nommé le lieu autrement : « Cabaret Voltaire et des douleurs » (*Chronique zurichoise 1912-1920*, document dactylographié, Bibliothèque littéraire Jacques Doucet).

aujourd'hui d'écraser, c'est la nation en tant qu'elle est un corps politique<sup>127</sup> ». – Ce sont les signataires de la *Déclaration de l'indépendance de l'Esprit* rédigée la même année, à quelques jours de la signature du Traité de Versailles, puis ceux du *Mouvement Amsterdam-Pleyel*, autre pétition pacifiste et antifasciste de 1932-1933, etc. – C'est le discret et modeste *Cercle Voltaire* de Châtenay-Malabry, foyer d'une pensée résistante dès la fin des années 30, animé par Paulhan, Benda et Crémieux. – Après la Libération, dans la France renaissante, appelé à prononcer en Sorbonne le discours de célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Voltaire (10 décembre 1944), Paul Valéry affrontera enfin l'innommable « forfait », stade extrême de [*l'infâme*] moderne, avec cette question laissée en suspens :

Où est le Voltaire, la voix qui s'élèvera aujourd'hui ? Et quel Voltaire gigantesque, à la mesure du monde en feu, faudrait-il pour accuser, maudire, raveler le forfait énorme et planétaire aux proportions d'un crime crapuleux ? C'est qu'il ne s'agit plus, de nos jours, de quelques innocents suppliciés, de victimes que l'on pouvait compter... C'est par millions aujourd'hui que l'on compte, – que l'on ne compte même plus, les Calas et les Chevalier de la Barre<sup>128</sup>...

Le mythe des Lumières, ce nouvel effort humain pour penser le monde et l'histoire, s'effondrait au choc de la révélation des camps d'extermination – tout *homage* en perdait tout sens. Aux dernières lignes de son discours, qui fut aussi son dernier écrit, devant l'effroi d'avoir à dire la mort de l'Homme, Valéry osa projeter sur un Golgotha sans sauveur la vision d'une Passion postchrétienne, en prêtant à l'impie lui-même ces mots qu'il plaçait dans sa bouche (et qu'il allait faire siens en se taisant) : « ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT. » Un Voltaire écrasé de douleur humaine, un *Voltaire crucifié* : figure paroxystique, insupportable au croyant, d'un irrépressible besoin de croire encore – à la possibilité future, monstrueusement déniée, d'une autre humanité<sup>129</sup>.

127. *Les Cahiers idéalistes français*, mars 1919, p. 59.

128. Paul Valéry, *Voltaire. Discours prononcé le 10 décembre 1944 en Sorbonne*, Paris, 1945, p. xxxiv-xxxv ; la phrase précédente distingue dans l'humanité générale « [*les*] hommes à face humaine » et d'autres qui ne sont pas nommés. Une réimpression rassembla sous le titre *Hommages à Voltaire* les quatre discours prononcés dans cette séance de célébration nationale, par Émile Henriot, Henri Wallon, Paul Valéry et René Capitant, ce dernier en tant que ministre de l'Éducation nationale (Paris, Imprimerie nationale, 1945, Supplément au n° 48 du Bulletin officiel du Ministère). Voir *CV* 10, 2011, p. 182-184.

129. Il faut citer ici Jean Tardieu qui propose d'écrire « en lettres capitales » le mot *Humanité*, quand on parle de Voltaire : « Ce mot est associé à un courant de pensée où Voltaire tient une place essentielle. Il signifie un envol irrésistible au-dessus des ténèbres primitives, et surtout par-delà tous les crimes, tous les massacres, tous les supplices engendrés par l'obscurantisme » (« Voltaire hors du temps et près de nous », Allocution prononcée à l'occasion de sa visite à Ferney, le 3 juin 1991, *Le Croquant*, n° 10, automne-hiver 1991, p. 154). Faute de pouvoir nommer *l'infâme*, mot tabou pour les corps constitués représentés, Valéry en suggéra plusieurs fois l'idée, entre autres dans ces termes quelque peu codés : « Il renouvelle le grand assaut dont le XVI<sup>e</sup> siècle avait déjà donné de formidables exemples : une entreprise intellectuelle isolée qui menace dans leur substance même, quoique naissant et agissant sous la main de celles-ci, les puissances régnautes, le système de forces plus fictives que réelles qui ne subsiste que par l'adhésion plus ou moins consciente des esprits : mais surtout par leur abstention » (p. xxvi). Le « grand

S'il fallait à l'espérance un héros ordinaire, ce serait ce professeur exclu de l'université de Dresde en 1935 comme Juif, déchu de tout droit, soumis au travail forcé, harcelé, battu, épuisé, et qui survécut admirablement – épaulé et sauvé par son épouse aryenne. Il traversa les douze années du nazisme en s'astreignant, jour après jour, à relever et à documenter, pour les étudier plus tard, les néologismes, les altérations et spécificités d'une langue du Troisième Reich : l'emprunt au français du mot *fanatische* et son évolution laudative, l'obscurcissement des termes d'affects, la substitution des sèmes du *croire* à ceux du *comprendre*, la construction symbolique d'une figure sacrée de *Hitler* en grand-prêtre d'un nouveau culte, en prophète d'une foi nouvelle – il observa que cet homme pouvait dire *Amen* à la fin d'un discours public radiodiffusé. Dans l'ouvrage qu'il tirera de ses fiches : *LTI [Lingua Tertii Imperii]*<sup>130</sup>, Victor Klemperer (1881-1960) n'aura pas besoin de reprendre les mots de l'infâme – mais son *Journal*, creuset du livre, est resté en partie inédit. L'idée sous-tend le livre entier, obsédante, évidente, dans ce mot de braves gens qu'il entendit répéter béatement de 1933 à 1944 : *Je crois en lui*. Cette profession de foi, il l'avait diagnostiquée dès le premier jour comme relevant d'une « *psychose religieuse* ». Philologue et romaniste, Klemperer fut un spécialiste des Lumières : il a laissé une histoire de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont on a détaché un *Voltaire*<sup>131</sup>. C'est en voltairien qu'il avait pu intérioriser et vaincre la terreur absolue d'un système d'oppression objectivé dans sa novlangue, en lui disputant à chaque instant sa liberté<sup>132</sup>.

De ce premier devenir postchrétien de l'infâme, on tire trois constats. Transférée de la foi fanatique au syndrome totalitaire, la dénonciation voltairienne a gardé sa cohérence : refus, dissidence, engagement, appel, témoignage, c'est un seul et même geste. Mais on en décèle mieux l'origine : c'est l'*autosaisine*, double jugement, de devoir et de droit, établi sur la *conviction* qui le porte – et « qui ose (écrit Valéry) se mesurer à la puissance publique, se légitimer elle-même, par l'objet noble et la démonstration du besoin supérieur de son intervention<sup>133</sup> ». *L'infâme*, c'est *ce qu'il faut écraser* le plus tôt possible, ici et maintenant, pour sauver l'humain dans l'homme – l'exemple de Rudolf von Ripper est ici lumineux. C'est à chaque fois, comme ce fut la première fois, un sursaut vital : *infâme!* Ce mot est au fond un mot *sans texte*, il n'a ni forme variable, indéfinie ou définie, ni genre assuré, ni

---

assaut » évoqué étant la Réforme, la phrase brode sur un vers fameux de l'épître *À l'auteur du livre des Trois imposteurs* (1771) : « J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin ».

130. Victor Klemperer, *LTI, Notizbuch eines Philologen*, Berlin, Aufbau-Verlag, 1947. Traduction française par Élisabeth Guillot : *LTI, la langue du III<sup>e</sup> Reich : carnets d'un philologue*, Paris, A. Michel, 1996.

131. *Geschichte der französischen Literatur im 18. Jahrhundert*, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaften, puis Halle, M. Niemeyer, 1954-1966, 2 vol. C'est du premier tome, intitulé *Das Jahrhundert Voltaires*, qu'on a tiré, un demi-siècle après, un *Voltaire* (Berlin, Ed. Tranvia, 2004).

132. Il a forcément lu comme personne avant lui cet axiome de résistance qui, dans le contexte du *Traité sur la tolérance*, prend une portée de spiritualité : « On pourrait beaucoup plus aisément subjuguier l'univers entier par les armes que subjuguier tous les esprits d'une seule ville » (chap. XXI).

133. *Voltaire*, p. xxii. Dans son propre discours ministériel, Capitant fait de Voltaire « le prototype des écrivains de "La Résistance" » (*Hommages*, p. 19).

singulier ni pluriel : l'acte de langage y prime sur la désignation et sur la référence, sa vraie *valeur* étant, au sens des linguistes, *performative*.

On constate d'autre part l'effacement du *féminin* d'antan, référent usé de *la Religion*, et l'évidence implicite, diffuse, d'un *masculin* générique, couvrant les *-ismes* d'époque de cette époque infâme, tous ces avatars d'un même type de pouvoir auto-sacralisé – d'autres monstres, d'autres délires relèveraient évidemment de cette tératologie de l'*imperium* : *militarisme*, *stalinisme*, etc. Ces régressions avaient perverti, dans la période clé de l'entre-deux-guerres, la sécularisation d'un monde global (*occidental* serait peut-être plus juste) libéré *a priori* du mal religieux, mais sans principe ni ordre ni projet vivable. L'échec patent de toute « *société des nations* » – la perte du « code des nations », aurait dit Voltaire – barbarisa tout un demi-siècle. Un pseudo-ordre d'États faussement laïcisés, infestés par les superstitions de passions archaïques – nationales, identitaires, raciales, etc. –, n'avait pu produire de liens entre eux, entre leurs peuples, que ceux dont ils étaient capables isolément, haine de l'autre, donc de soi, désir de puissance, vertige de la force pure et plaisir de la soumission, horreur mutuelle étendue à l'espèce. Dans la résistance rare de quelques *Écrelins* nouveaux, on entend à l'inverse le rappel d'une valeur intrinsèque de la qualité d'homme vraiment homme, libre, égal et fraternel, inaliénable à toute autre appartenance, et le vœu d'une histoire commune, collective, plurielle et solidaire, opposant à toute « tyrannie exercée sur les âmes », d'où qu'elle puisse venir séparer l'homme de l'homme, une loi de *tolérance universelle* – les vieux thèmes récurrents, inlassables, inusables, d'un Voltaire *patriarche*<sup>134</sup>.

Le dernier constat est paradoxal : l'infâme antérieure des âges religieux, dans ce regard rétrospectif, a déjà été, intrinsèquement, le modèle futur d'un infâme de la mort de Dieu. Même fond de fanatisme, mêmes dogmes d'une exclusivité du sacré, d'un peuple élu, d'un chef prophétique, d'une vérité infaillible, même intolérance de droit, même besoin de bouc émissaire et de vœu sacrificiel, même proclamation d'un règne advenu pour l'éternité. Le type moderne relativise ainsi l'absolu de l'ancien modèle.

La légende noire de l'Antéchrist aura trop longtemps enfermé Voltaire dans une pseudo-monomanie antichrétienne, alors que « la Religion » ne fut pour lui qu'une espèce, une forme parmi d'autres, la plus immédiatement accessible, la plus essentielle à dénoncer *hic et nunc*, de l'usurpation symbolique. Toute forme de l'infâme, religieuse ou séculière, combine pour Voltaire l'appropriation sacrilège<sup>135</sup> du Pouvoir inconnu d'un Dieu inconnaissable, incommensurable et incommunicable aux hommes ; l'instrumentation de sa loi et de sa voix à travers les instances faussement médiatrices – Église, Clergé, Secte ou Parti – d'un pouvoir humain sacralisé ; et l'imposture enfin de *révéler un Dieu* tel et non tel, par telle ou telle doctrine, en tel lieu, tel temps, telles circonstances, en prétendant l'annoncer,

134. *Traité sur la tolérance*, chap. XXII-XXIII. Contre la facilité peccamineuse du rachat, l'exigence de faire l'homme, proposée dans l'article « Méchant » (1764) du *Dictionnaire philosophique portatif* : « On devrait dire à chaque individu : "Souviens-toi de ta dignité d'homme" » (OC, t. XXXVI, p. 346).

135. Je donne ici crédit, je le rappelle, à son théisme déclaré.

le faire parler dans des textes sacralisés, le faire agir dans des sacrements, le faire respecter dans des cultes ou des rituels, etc. Tout cela *particulièrement*, donc *contre* l'humanité *universelle*<sup>136</sup>. Un fantasme pervers de domination sur autrui, sur la vie humaine et potentiellement sur l'humanité entière – rien de tout cela n'étant humainement concevable, *donc réel* –, c'est là tout le Pouvoir que les *-ismes d'absolu* postchrétien, nouvelles doctrines mortifères de pseudo-théocraties si pauvrement humaines, osaient et osent mimer tour à tour pour s'en servir à leur usage – *dans les siècles des siècles*, si on les en croyait, ce qu'à Dieu ne plaise. Captation impie, *hybris* dérisoire : « Jusqu'à quand, animaux à deux pieds, sans plumes, ferez-vous Dieu à votre image ?<sup>137</sup> ».

Dans l'univers voltairien, l'imposture du faux dieu est une figure simple et cruelle : c'est le prêtre tout-puissant, Samuel ou Pie VI, c'est le tyran déifié, Auguste ou Caligula – *le tigre tondu* ou *le tigre couronné*, dit-il aussi parfois<sup>138</sup> – servis par des affidés nés comme eux des noces noires du pouvoir et du sacré, des prêtres pour canoniser un roi Cartouche I<sup>er</sup> dévot et docile, un confesseur pour ouvrir grand le paradis à Ravailac absous<sup>139</sup>, etc. La fin de *Mahomet* y ajoute la figure extrême, presque douloureuse, d'un maître du monde interdit de toute faiblesse humaine, enfermé dans l'emprise absolue, y compris sur lui-même, d'une terreur de sa fausse divinité surprise :

136. Le sophisme totalitaire est déconstruit dans une objection lumineuse de l'article « Secte » (1765) du *Dictionnaire philosophique portatif* : « Vous êtes mahométan, mais il y a des gens qui ne le sont pas, donc vous pourriez bien avoir tort ». Il faut évidemment décliner *mahométan* en *juif*, *chrétien*, *hindou*, *calviniste*, etc. C'est sur ce « tort » multiplié des sectes que s'établit la tolérance – et probablement, pour Voltaire, la *raison* théiste.

137. *Dictionnaire philosophique portatif*, article « Gloire » (1764), *OC*, t. XXXVI, p. 175. Une fois au moins, Voltaire a *réalisé* pour l'exemple le discours étymon d'une imposture de toute révélation : « Écoutez-moi, car le Dieu de tous les mondes m'a éclairé : il y a neuf cents millions de petites fourmis comme nous sur la terre, mais il n'y a que ma fourmière qui soit chère à Dieu ; toutes les autres lui sont en horreur de toute éternité ; elle sera seule heureuse, et toutes les autres seront éternellement infortunées » (*Traité sur la tolérance*, 1763, chap. XXII) – l'idée d'un peuple élu, pour lui incompatible avec celle d'un dieu universel, est indigne de Dieu, donc *infâme*.

138. Voir *Dieu. Réponse au Système de la nature* (1770) : « Mais que Dieu nous préserve aussi d'un despote colère et barbare, qui ne croyant point un Dieu, serait son Dieu à lui-même [...], qui sacrifierait sans remords ses amis, ses parents, ses serviteurs, son peuple à ses passions. Ces deux tigres, l'un tondu [comme Samuel, meurtrier du roi Agag, ou Pie VI, dont il vient aussi d'être question], l'autre couronné, sont également à craindre ». « [Être] son Dieu à [soi-même] » est donc un corollaire du peuple élu : l'élection du peuple divinise son chef. On y rattache aisément la notion de « culte de la personnalité » [de la *personne* en russe] élaborée en 1956 pour (*contre*) Staline et le stalinisme, mais qu'on voit si puissamment symbolisée dès 1938 dans l'image du Hitler à l'orgue de von Ripper. Voltaire a tourné autour de cette idée dans son analyse des pouvoirs réunis « sur sa tête » par l'empereur Auguste pour « légitimer sa puissance », d'où cette formule : « Auguste fut dieu de son vivant ». Voltaire ajoute : « Et le nom de dieu devient le titre, ou le *sobriquet* [je souligne], de tous les empereurs suivants » (« Du gouvernement et de la divinité d'Auguste », dans *Octave et le jeune Pompée ou le Triumvirat*, 1766 (*OC*, t. LXI B, p. 222).

139. On reconnaît ici les deux clauses sardoniques des *Mémoires* (« Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot ») et du chap. XXII du *Traité sur la tolérance* (« Et vous, mes bien-aimés, Jean Châtel, Ravailac, Damiens, Cartouche, etc., qui êtes morts avec les formules prescrites, partagez à jamais à ma droite mon empire et ma félicité » – ce sont les intolérants qui font parler ainsi leur dieu, indigne d'un Dieu juste, et donc *infâme*).

Je dois régir en dieu l'univers prévenu ;  
 Mon empire est détruit si l'homme est reconnu.

Goethe, qui traduisit *Mahomet*, a buté sur ce dernier vers. À l'homme *reconnu*, il a pris sur lui d'ajouter l'homme *éclairé* : « *Mein Reich ist zerstört, sobald der Mensch erkennt – sobald er aufgeklärt ist* ». C'est-à-dire qu'il invoque d'avance, contre la tyrannie et sa terreur, l'*aufklärung* de Klemperer. Éclairé, on *se connaît* homme, on devient *plus homme*. C'est le sens profond du texte, sollicité par un traducteur généreux. Sans cette issue consolante, l'infâme serait désespérément *trop infâme*.

### Actualité de l'infâme

Depuis lors, l'infâme a connu d'autres extensions et d'autres modalités historiques d'existence et d'action. La globalisation des données, la complexité croissante des avatars, la sidération de certains actes perpétrés semblent défier l'analyse. J'essaierai de rendre compte d'une perception d'ensemble, sans prétendre cerner tous les aspects d'une réalité observée sous un angle forcément marqué – de France et d'Europe. Les notes qui suivent pourront servir de terme de comparaison, pour y confronter d'autres expériences ou, dans l'avenir, d'autres observations.

Le premier fait – essentiel, je crois – est que le mot a fini par créer sa propre évidence dans la région du monde où son interdit pèse le plus et le plus longtemps, l'Europe chrétienne et singulièrement la France : la contrainte originelle et ses violences intrinsèques y ont pratiquement disparu. Cela devrait apparaître comme une évolution positive, un signe d'espoir. La fille aînée de l'Église est devenue la mère de la laïcité, non certes exemplaire ni parfaite, mais prémunie et vigilante. La laïcisation, la neutralité des États, la privatisation de la croyance sont des acquis aujourd'hui, diversement légalisés et garantis, dans la plupart des sociétés dites occidentales. Le revers est qu'avec la levée des tabous de conscience, le souvenir du risque est occulté. On ne conçoit plus que par un effort de réflexion la situation des éditeurs des lettres de l'infâme au moment d'aller sous presse, leur vécu de transgression. Il faudrait garder à l'esprit ce lointain archétype de la peur, des prudences, du courage et de l'ultime incertitude de ceux qui luttent et résistent partout où l'infâme peut ou pourrait sévir en tant qu'infâme – comme pouvoir sacralisé valant droit divin. Cela éviterait l'impatience, l'incompréhension, au fond l'intolérance à l'égard de sociétés humaines, non pas moins avancées, car la civilisation commune n'avance que solidairement, mais différentes, portées par une autre histoire, parfois isolées, enfermées dans le rejet réciproque et le délaissement.

Un idéal d'humanité a survécu à deux guerres mondiales, à des barbaries raisonnées, à des monstruosité inouïes. Leur caractère indépassable est inscrit dans le retour mémoriel (1914-1944-2014-), l'impossible sublimation laissant à vif les stigmates d'un passé infâme. Voltaire aussi excluait tout dépassement en commémorant la Saint-Barthélemy, mais il envisageait la résilience, et même la frivo-

lité qui mène à l'oubli<sup>140</sup>. Il faut ici dénoncer une fois de plus, même en vain, le énième *C'est la faute à Voltaire* d'une lecture chrétienne des totalitarismes modernes et d'abord du nazisme, qui tend à exclure *a priori* les Lumières du retour à l'humain, en leur imputant notoirement, et surtout à Voltaire, la faute d'une déraison de l'homme déchu, sorti du plan divin, comme si la sécularisation des Lumières avait dû nécessairement conduire là – à cet autre infâme sacralisé dont von Ripper exhiba d'emblée l'évidence. Ce christo-centrisme recuit de vieille haine à la Barruel a quelque chose d'affligeant pour l'esprit. L'incrimination des désordres chrétiens devrait-elle donc rester à jamais le modèle en creux de tout fanatisme ? On décèle ici comme un vertige de cercle vicieux. Relancée à la fin des années 1980 par les autorités cardinalices et romaines, à l'approche du Bicentenaire de la Révolution de 89 – elle-même visée de biais –, cette thèse d'un Voltaire pré-nazi a reflué depuis, sourdement, mais virulemment, dans l'égout puant de discussions en ligne<sup>141</sup>. Ce n'est en fait que la donnée la plus voyante d'un leurre général, plus subtil, qui perce au travers des accusations dissociées (quoique solidaires) des trois grands monothéismes : l'insinuation, nageant dans les mêmes eaux, d'un Voltaire trois fois déicide, car antisémite, antéchrist et antimusulman. La vérité de l'œuvre est plutôt à chercher, je voudrais en avoir donné l'idée, exactement à l'opposé : au regard des haines mortelles engagées dans l'histoire croisée de ces trois grandes religions, dans leurs textes sacrés et leurs guerres saintes, Voltaire fut tout à la fois judéophobe, catholicophobe et islamophobe. Mais il aura inventé Séide, la seule figure qui survive à son théâtre, élément crucial de son bilan. De ce type archaïque de l'exécuteur sacré, commun aux religions violentes, il a réussi à faire une victime et un martyr : la victime d'une fanatisation et le martyr de l'imposture de toute foi inhumaine – à laquelle il est sacrifié. On n'entrera dans l'après-infâme, fût-ce en espoir seulement, qu'en neutralisant toutes ces passions de secte, de parti et de pouvoir, en plaignant Séide, en l'aimant si l'on peut – comme on a dû aimer et plaindre les petits-enfants des nazis ordinaires, comme il faudrait aimer et plaindre les descendants, si on les connaissait, d'anciens persécuteurs chrétiens<sup>142</sup>.

140. D'où la fin si profondément banale des *Stances* de 1772 dont j'ai cité le début en commençant : « Dieu prit pitié du genre humain ; / Il le créa frivole et vain, / Pour le rendre moins misérable ». Etre « moins misérable » : modeste projet pour une humanité auto-tolérante.

141. Citons pour l'exemple ce trait d'une obscénité rare, qui vise d'ailleurs à annuler magiquement la question si difficile du silence de l'Église catholique devant la solution finale : « Car Hitler, qui lisait Voltaire avec délices... ». On défie le rédacteur de la rubrique « Réponses à quelques questions sur la lutte de l'Église contre le nazisme », publiée sur le site *Ichtus*, un *historien*, paraît-il, mais ce doit être une erreur, de fournir la ou les preuves du fait allégué – sa réponse sera naturellement publiée dans les *CV*.

142. Je me permets de renvoyer à l'entrée « Séide » de l'*Inventaire Voltaire*, p. 1229-1230. Pour cerner les autres enjeux corrélés, on pourra consulter commodément dans le même ouvrage les articles « Antisémitisme » (p. 80-82) et « Juifs » (p. 763-768) de Roland Desné ; « Christianisme » (p. 252-254) et « Jésus » (p. 751-753) de Marie-Hélène Cotoni ; « Coran » (p. 315-326) et « Mahomet » (p. 873-874) de Béchir Garbouj. Parmi les travaux récents sur les rapports entre religion et violence, on peut citer : Joseph Jacob, *Au nom de Dieu ! Les guerres de religion aujourd'hui et demain*, Paris, J.-C. Lattès, 2002 ; Gilles Kepel, *La Revanche de Dieu. Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Paris, Le Seuil, « Points », 1991 ; Jacques Pous, *La Tentation totalitaire. Essai sur les totalitarismes de la transcendance*, Paris, l'Harmattan, 2009 ; Odon Vallet, *Petit lexique des guerres de religion d'hier et d'aujourd'hui*, Paris,

Diverses formes de l'infâme, totalitaires ou religieuses, coexistent dans le monde actuel ; elles sont constamment sous le regard de la conscience et du droit humains : ces deux évidences se tiennent ensemble. califat S'il est vrai que le principe de l'infâme est la certitude abominable d'un droit sacré d'exclure ou de nier l'autre par tous les moyens, et de le réduire soit au même soit à rien, les variantes modernes ne cèdent rien à l'effroi du passé. En moins d'un siècle, on aura vu se diversifier les espèces et les cas de « conspirations contre les peuples », pour reprendre la notion de Voltaire, ces « proscriptions » massives, de fonction ou normalisatrice (U.R.S.S.), ou régénératrice (Cambodge), ou ségrégative (Afrique du Sud), ou purificatrice (Rwanda), etc. ; on aura vu s'élaborer, sur fond de religion, des visions totalisantes extrêmes, mortifères et destructrices (jihad, axe du mal) ; on aura vu se déstabiliser dans des massacres, des exodes et tous autres désordres ethno-sectaires, des États et des frontières, des équilibres humains séculaires voire millénaires, aux Indes, en Birmanie, au Tibet, au Guatemala, en Indonésie, en Palestine, en Bosnie, au Sri Lanka, en Algérie, récemment au Nigéria, en Syrie, en Irak ; on aura vu enfin théorisés et mis en œuvre des modèles d'ultra-violence et d'action fanatico-terroriste impensables (l'attentat aveugle, l'implication forcée d'innocents, l'assassinat par drone, la mise à mort filmée, *revisionnable*) – et se développer dans le même temps, souvent dans la controverse et l'urgence, fragiles et précaires d'abord, mais peu à peu soutenues et actives, les institutions d'un cadre légal d'ordre international et même transnational qui incarne aujourd'hui concrètement ce « code des nations », instinct commun de survie, dont l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* présentait la virtualité secrète et le besoin vital : Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (ONU, 9 décembre 1948), Déclaration universelle des Droits de l'homme (ONU, 10 décembre 1948), Conventions de Genève organisant le droit humanitaire (12 août 1949, avec ses trois protocoles additionnels de 1977 et 2005), Tribunaux internationaux instaurés par l'ONU depuis 1993 (pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, la Sierra Leone), Commissions nationales de vérité et réconciliation, établies dans vingt-cinq pays à ce jour (dont l'Afrique du Sud en 1995), Cour pénale internationale (Statut de Rome, 17 août 1996), etc. L'extension de la notion de compétence universelle, l'assistance humanitaire des ONG, la pratique litigieuse mais légalisable du « droit d'ingérence » vont dans le même sens d'une résistance à l'infâme contemporain. Il faut saluer à part la conversion de l'Église catholique à l'éminente importance des droits de l'homme (encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII en 1963 et Déclaration du concile Vatican II sur la liberté religieuse en 1965) et ses efforts louables, difficiles et lents, mais persistants, en faveur de la réconciliation ou du rapprochement des croyances.

Dans ce même été 2014, on a appris deux événements de portée universelle, qui semblent se répondre en quelque façon. Le premier est l'auto-proclamation,

A. Michel, 2003 – et sur l'archive chrétienne, constitutive de l'infâme voltairienne : *Chrétiens persécutés. Destructures, exclusions, violences religieuses au IV<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Marie-Françoise Baslez, Paris, A. Michel, 2014.

le 1<sup>er</sup> jour du mois de Ramadan de l'an 1435 de l'Hégire, du califat d'un soi-disant Etat islamique apparemment né en 2006, État sans lieu, ni centre, ni périphérie, ni territoire fixe, entité pure de l'hyper-théocratie conquérante d'un jihad pur et dur. «Théolocalisable» par son étendue future, c'est donc la énième terre promise d'un énième peuple élu (29 juin 2014). L'autre événement est l'appel public lancé le 23 août par les autorités responsables des Conventions de Genève – la Suisse et le Comité international de la Croix-Rouge –, incitant les États signataires à se réunir dès 2015, après des consultations commencées en 2012, pour renforcer et préciser leurs obligations de droit humanitaire déjà souscrites et qui les engagent. L'argument principal de ce texte paraît tragiquement dérisoire : «Un droit qui est régulièrement violé, sans que cela suscite de véritable réaction, risque peu à peu de perdre de sa validité [*sic* pour le dernier *de*]». Les auteurs de la tribune, les présidents de la Confédération suisse et du CICR, parlent de «défaillance collective», mais ouvrent de nouvelles pistes, en proposant un cadre de travail et la tenue surtout d'un «forum» permanent qui «inciterait les États à réfléchir de façon régulière et systématique aux moyens de s'acquitter de leurs obligations». Car il s'agit, rappelle opportunément la conclusion du texte, dans les conflits et présents et futurs, «de préserver ce qui est propre à l'être humain, son humanité». L'appel est bravement intitulé : «Défendre et faire respecter le droit humanitaire partout dans le monde» – «partout dans le monde» ! On attendait le retour d'*Écrelinf* ! on le retrouve si désespérément formel, si flou, si mou, qu'on en pleurerait.

Rien de tout cela n'aura pu être attendu ni prévu par Voltaire. L'idée d'une déraison plus affreuse aurait affolé sa raison, l'annonce d'une raison instituée dans des formes et normes généralement reconnues lui aurait sans doute paru illusoire, celle d'une réconciliation de Rome et des droits de l'homme improbable voire incroyable, de sorte qu'il puisa essentiellement sa force dans la conviction presque intangible d'une «révolution des esprits» à venir, au bout d'efforts à soutenir et poursuivre sans relâche. Sans doute en serait-il encore là, s'il était des nôtres, devant le tableau noir et gris qu'on vient de tracer : «Si cette rage [“ces assassinats publics appelés *proscriptions*”] avait saisi souvent le genre humain, il n'y aurait plus d'hommes sur la terre, elle ne serait habitée que par les animaux, qui sont sans contredit beaucoup moins méchants que nous. C'est à la philosophie, qui fait aujourd'hui tant de progrès, d'adoucir les mœurs des hommes : c'est à notre siècle de réparer les crimes des siècles passés<sup>143</sup>».

143. *Des conspirations* (1766), texte déjà cité. «Adoucir» et «réparer», mais aussi, pour un vrai travail de repentance, se souvenir, se rappeler sans cesse, *s'obséder de l'infâme*. Voltaire a imaginé pour cela de bons moyens : deux inscriptions à graver, l'une en hommage à Calas «en lettres d'or à toutes les portes des églises de Toulouse» (à Philippe Debrus, 9 janvier 1763, D10896), l'autre «à la porte du Saint-Office» en réparation de la condamnation de Galilée (*Questions sur l'Encyclopédie*, article «Autorité», 1770) ; des formules pour des crieurs publics, appelant au recueillement (*Questions sur l'Encyclopédie*, article «Arrêts notables», 1770) ; un «cadre» à mettre «au chevet de son lit», qui porterait la liste des grands massacres et autres abus de l'infâme : «On jetterait tous les matins un œil d'horreur sur ce catalogue de crimes religieux, et on dirait pour prière : “Mon Dieu, délivrez-nous du fanatisme”» (*De la paix perpétuelle*, chap. XXVI, 1769). Par ce rapport à la fonction mémorielle, on peut rapprocher le

Dans l'aire de langue et d'intérêt français, le signe de l'infâme a donc gardé sa valeur d'alerte et de recours. *Écrelinf* se décline en interpellations familières, qui jouent (surjouent parfois) la rassurance du lien totémique au vieux résistant exemplaire : *Voltaire, reviens! Réveille-toi, Voltaire!*<sup>144</sup> Chacun de mes lecteurs a ici ses souvenirs propres. Je me souviens personnellement de la fatwa de mort lancée contre Salman Rushdie le 14 février 1989, je revois un dessin de Pancho qui l'exorcisait : un ayatollah fulminant pointait l'index vers un buste de Voltaire incrédule, narquois, souriant. «*À nous, Écrelinf!*» disait la légende<sup>145</sup>. Je revois aussi, dans le cortège d'une manifestation de soutien à Rushdie, la petite pancarte bricolée par un anonyme : «*Voltaire, reviens!*» Je me rappelle surtout l'affaire dite des caricatures de Mahomet, en 2005-2006, avec sa fausse évidence, ses ambiguïtés déniées et ses rebondissements sans fin : les dessinateurs sûrs de leur fait, fiers de leur audace d'hommes libres, puis les menaces de mort et la révélation d'un coup tordu de journal d'extrême-droite, puis la prudente sortie des artistes, mis au secret pour leur protection, puis les pétitions pour ou contre le droit de blasphémer Mahomet (en dehors de l'islam, avec renvoi aux sources de *l'infâme*, dont l'eau se brouillait à mesure), puis les protestations officielles d'État à État, les rappels d'ambassadeurs, puis les émeutes tragiques soulevées en pays musulman, les morts nombreux piétinés dans des foules immenses de croyants qui manifestaient, les jeunes caricaturistes arabes pris d'émulation, mais traînés en justice, réduits au silence, et pour finir un concours-exposition de caricatures antisémites organisé à Téhéran, avec jury et prix du jury – ce titre barrait la une d'un quotidien en perdition qui surfait sur la vague pour racoler des lecteurs : «*Au secours, Voltaire : ils sont devenus fous!*<sup>146</sup> ». Je me rappelle enfin, c'était l'été dernier, cette série de faits divers dans la France profonde, qui remua un peu la torpeur des vacances : une agression en banlieue parisienne de femmes musulmanes voilées, le tabassage à Avignon d'un prêtre en soutane, et enfin la profanation de la stèle du chevalier de La Barre à Abbeville : «*Voltaire, réveille-toi!*» titrait un éditorialiste de magazine<sup>147</sup>.

Des données anecdotiques paraissent peu de chose dans un cadre aussi réduit, presque *welche*, mais il y a dans de tels faits réunis, sur le plan symbolique, beaucoup à penser et méditer. Si l'invocation de *l'écraseur d'infâme* reste ici ou là remarquable, l'indignation s'amortit vite, se disperse et retombe : il est moins facile de la soutenir par l'analyse et la réflexion que d'aller répétant que Voltaire nous manque

---

tableau des « Galériens pour la foi » du Musée du Désert, la Chambre de la mémoire de Yad Vashem, les réalisations de l'ONG russe Mémorial, l'exposition permanente du Holocaust-Mahnmal de Berlin, etc. sous un même signe d'esprit profondément (*autrement*) voltairien.

144. Voir l'entrée « Manque (Voltaire nous) » de *l'Inventaire Voltaire*, p. 887-889.

145. *Le Canard enchaîné*, 11 avril 1989. Le terme *fatwa* apparaît chez Voltaire sous la forme *fetfa* : « Fetfa ! ce mot arabe est bien dur à l'oreille ; / On ne le trouve point chez Racine et Corneille : / Du dieu de l'harmonie il fait frémir l'archet. / On l'exprime en français par lettres de cachet » (*Épître à l'impératrice de Russie, Catherine II*, 1771).

146. *France-soir*, 2 février 2006. Mais qui donc étaient-ils ? Voir les commentaires d'Alain Sager, « À propos des "caricatures de Mahomet" » publiés dans *CV 6*, 2007, p. 276-279.

147. Christophe Barbier dans *L'Express*, 26 juin 2013.

– ou qu'à l'inverse c'est sa faute, ou que sa cause était mauvaise, ou qu'elle était perdue d'avance, ou qu'on n'en finirait jamais. Son nom semble d'ailleurs moins souvent cité ces derniers temps, même en France, plus vaguement invoqué dans le recul du commentaire – sans compter le discours pseudo-voltairien qu'arborent des médias sans la moindre ambition réelle d'être à la hauteur du patron d'emprunt, contrebande de sigles truqués, de sites et de blogs manipulant les valeurs de l'emblème et niant d'avance les droits du jugement<sup>148</sup>.

Au flanc d'une Europe plurielle à peu près pacifiée, dans un monde interdépendant toujours plus immédiatement réactif, des violences religieuses anciennes, perdues de vue, ont ressurgi de l'ombre et font une actualité brûlante à ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, mettant aux prises, avec l'islam au Moyen-Orient, les restes émouvants des Églises chrétiennes primitives; avec des religions plus massives, plus puissantes en Afrique et en Asie, islam encore, bouddhisme, hindouisme, les chrétiens convertis des temps coloniaux. Violences religieuses résiduelles et locales, violences politiques ravivées par d'autres facteurs, exacerbées, plus inquiétantes, sont entremêlées. Posé sur l'horreur ostensible des actes perpétrés, massacre, exaction, prise d'otages, terrorisme et mixtes barbares, le signe de l'infâme reste précieux – sans pharisaïsme pour qui se souvient des drames passés de l'Europe. Il marque la répulsion de toute foi écrasante, il oppose à chacune la protestation d'un droit à croire autrement ou à ne pas croire, il rappelle l'exigence de réparation. À défaut d'un autre signe plus immédiat, celui-là suffirait à dégager du tabou de l'inhumain un droit positif et légal du sacré: tout lien symbolique étant universalisable, la contrainte de l'un sur l'autre ne peut s'imposer que faussement, injustement, même au prix du don d'une vie sacrifiée fanatiquement. Comme Voltaire, je n'ai jamais pu croire qu'un Dieu puisse bénir ou louer un crime de religion. Ce corps explosé a-t-il pu abriter une âme pieuse et dévote, digne du Dieu qu'elle professait? *Infâmes*, ce dieu et ses hommes.

À l'infâme actuel, on indexe encore les systèmes clos de la pratique et du sens religieux, tel ou tel fanatisme, fondamentalisme ou intégrisme de la croyance, mais la scène postmoderne exemplaire de l'infâme ne met plus seulement aux prises l'absolu de foi et l'infidèle à convertir. Sa portée s'est étendue à toute doctrine d'enfermement mental, donc d'exclusion, que le principe en soit fondé sur la foi ou sur tous autres liens d'appartenance vécus comme des absolus, la race, l'ethnie, la communauté, tel groupe construit comme clos – *identités* d'élection fantasmée et parfois de rupture morbide. Contre l'infâme, il serait question en somme, ici et maintenant, non comme jadis d'une philosophie dressée contre une antiphilosophie, mais de la visée partagée, au-delà des divisions d'idées, d'idéologies et de croyances, d'un *universalisme* actif et ouvert des consciences – quête de soi, soin de l'autre. On y rattacherait donc surtout, leçon tirée des désastres modernes, l'engagement pour les *droits de l'homme*, héritage des Lumières désormais *conciliable* à

148. Je pense ici à *Réseau Voltaire*, à *Boulevard Voltaire*, à des sites et blogs diversement médiocres. Trop de Voltaire tue Voltaire.

des Églises qui leur en disputeraient presque l'invention, après les avoir longtemps combattus, et *a priori* à toute autre qualité de foi et autres liens d'humanité partagée – au prix de quels efforts et dans quelles conditions, la suite le dirait en advenant, si elle pouvait advenir... Dans la vision idéalement consensuelle d'un progrès humain collectif, pensé, jugé et cru *possible*, d'un progressisme qu'on qualifierait ici volontiers de *voltaire*, l'infâme serait en somme, en tout homme, la part d'inhumanité à réduire, une frontière obscurément hostile à traverser *en soi-même*, un horizon caché à ouvrir ou étendre.

Dans l'ordre intellectuel, en France, plusieurs faits sont intervenus qui ont achevé le processus d'objectivation de l'infâme. Le tournant décisif fut sans doute la thèse de Pomeau sur *La Religion de Voltaire* (1956), qui rétablit la double évidence perdue d'un théisme construit détaché du christianisme historique et d'un engagement personnel de réforme humaine, cohérent, continu et mobilisateur. L'Université républicaine avait neutralisé cet objet d'étude pour en éteindre la dispute, après un XIX<sup>e</sup> siècle déchiré : Lanson l'avait renvoyé à un « musée historique », à la fin d'un *Voltaire* presque papal sinon pontifiant, qui réussissait la prouesse de présenter l'écrivain, en deux cents pages, sans citer ni évoquer *Écrelinf* ni *l'infâme*<sup>149</sup>. Repartant du clivage des lettres privées et publiques, Pomeau reconstitua l'infâme en objet de langage, de pensée et d'histoire, en signe problématique d'un *cas Voltaire* redevenu central pour une intelligence profonde et nuancée des Lumières : il en fit l'axe d'une relecture intégrale de l'œuvre, en y réordonnant la vie de l'homme, la carrière de l'écrivain, son caractère et son action, ses luttes et son message. Il ne faut pas s'étonner qu'il ait pu méconnaître la marque *féminine*, somme toute fugace, de *l'ancienne infâme*, la superstitieuse, la fanatique : son intuition d'une « humanité fraternelle » à retrouver en Voltaire lui rendait plus sensible l'évidence d'un *nouvel infâme* moderne, plus écrasant encore, et de leur continuité régressive<sup>150</sup>.

C'est dans la voie ainsi rouverte que s'effectua la véritable émergence d'une thématique de l'infâme, aujourd'hui réintégrée à la mémoire des Lumières. Deux réalisations collectives importantes en sont marquées, auxquelles Pomeau contribua au premier chef : la biographie monumentale du *Voltaire en son temps* (1985-1994), dont il dirigea la rédaction et signa le volume central intitulé précisément

149. Gustave Lanson, *Voltaire*, Paris, Hachette, 1906, p. 217 : « Ainsi, tout en nous rendant compte que nous continuons Voltaire, que nous faisons en notre temps ce qu'il a fait dans le sien, nous ne voyons plus dans toute sa polémique antichrétienne, arguments et forme, qu'un musée historique. Cela pouvait servir à combattre l'Église en 1770 : cela n'a plus guère d'usage en 1906 ».

150. J'ai tenu à évoquer l'émouvante « Prière à Voltaire » esquissée (esquivée aussi) par Pomeau aux dernières lignes de sa thèse : « *Voltaire, vieil ami*, etc. ». À la question posée d'un éventuel message à entendre encore (« Qu'avais-tu tant à dire ? »), une seule phrase répond à la sauvette, pour dire pudiquement l'accord essentiel, avant de renvoyer Pomeau-Pangloss à un Voltaire-Candide : « *Tu rêvais d'une humanité fraternelle, et tu avais raison. Car enfin...* Mais Pangloss assez longtemps a disserté. Si l'Être des êtres a conservé quelque part la flamme de ton esprit, tu murmures : "Cela est bien dit, mais puissent tous les hommes, qui rampent sur ce globe ou globule où je fis jadis un peu de bruit, se souvenir qu'ils sont frères." » (*La Religion de Voltaire*, rééd. 1969, p. 470-471 – je souligne). Les derniers mots prêtés à Voltaire viennent de la célèbre « Prière à Dieu » du *Traité sur la tolérance*, chap. XXIII.

*Écraser l'Infâme*<sup>151</sup> ; et le congrès international organisé en 1994 à Oxford et à Paris pour le tricentenaire de la naissance de Voltaire, qui développait largement pour la première fois, sous l'intitulé général *Voltaire et ses combats*, les rapports antagonistes complexes de la *philosophie* et de l'*antiphilosophie*<sup>152</sup>. Plus récemment, on a pu relever dans l'actualité des livres et de la culture, entre autres données afférentes : l'essai d'un philosophe américain des sciences, Joong J. Fang, « *Écrasez l'infâme!* » – *Against all religious wars*<sup>153</sup> ; la pièce *Écrelinf. Voltaire imaginaire* écrite par Charles-Antoine Decroix et Marie-Hélène Bessière, créée en 2004 à Ferney-Voltaire, imprimée en 2005, jouée depuis sur une trentaine de scènes en France<sup>154</sup> ; la page d'ouverture « *Écrasons l'infâme!* » du site *Voltaireopolis. Observatoire des atteintes à la liberté d'expression*, créé en 2011 et administré depuis Ferney-Voltaire par Alex Décotte<sup>155</sup> et, en tout dernier lieu, une anthologie grand public intitulée *Voltaire. Écraser l'infâme*, présentée par Jean-Baptiste Borel<sup>156</sup>.

Le dernier fait notable est l'entrée du néologisme dans la nomenclature des dictionnaires de langue. En 1873, le *Grand dictionnaire universel* de Pierre Larousse avait été le premier ouvrage savant à faire une place à *l'infâme voltairienne*, mais de biais, en adjoignant à l'entrée classique de vocabulaire INFÂME une rubrique *ad hoc* « *Écrasons l'infâme* », d'incidence historique<sup>157</sup>. C'est comme « allusion » que le mot était circonstancié et éclairé par des citations. Cette notice témoigne des ménagements d'idée et de forme qu'appelait encore le sujet à cette date : Larousse y négociait adroitement les « excès » de l'écrivain contre « la défaite du fanatisme humilié ». Elle reste remarquable comme le poste avancé d'un état de siège, qui allait durer encore un siècle. Dix ans plus tard, le terme n'est pas repris dans la seconde édition du Littré, pur dictionnaire de langue il est vrai (1883). Il ne figure pas non plus dans les éditions modernes du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932, 1992). Il n'a été enregistré que récemment, dans le *Grand Robert* puis dans le *Trésor de la langue française*, plus ouverts aux faits de discours. Le *Grand Robert* traite le mot en substantif, sous la catégorie *allusion* reprise de Larousse : « N[om] m[asculin]. (Allus[ion] littér[aire]). « *Écrasez l'infâme* » (Voltaire) : écrasez la superstition, l'intolérance », avec une citation de la lettre à d'Alembert du 28 novembre 1762, évoquant « ce colosse affreux », « ce fléau abominable »<sup>158</sup> ; le *Trésor*

151. Voir *Voltaire en son temps*, nouvelle édition intégrale, revue et corrigée, Paris, Fayard ; Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.

152. *Voltaire et ses combats. Actes du congrès international Oxford-Paris 1994*, sous la direction de Ulla Kølving et Christiane Mervaud, 2 vol., Oxford, Voltaire Foundation, 1997.

153. Joong J. Fang, « *Écrasez l'infâme!* » – *Against all religious wars! A secular journey through the theocratic West*, G2 Rights, 2004.

154. Charles-Antoine Decroix et Marie-Hélène Bessière, *Écrelinf. Voltaire imaginaire*, préface d'André Magnan, Labyrinthe Théâtre-La Fontaine Éditions, 2005.

155. L'autre mot emblématique de Voltaireopolis sur sa page d'accueil est le *Criez et qu'on crie!* qui déclencha l'affaire Calas (à Damilaville, 4 avril 1762, D10406).

156. *Écraser l'infâme: une anthologie* présentée par Jean-Baptiste Borel, Paris, Société éditrice du Monde, 2012. Voir le compte rendu de cet ouvrage par Alain Sager dans *CV* 12, 2013, p. 342-343.

157. *Grand dictionnaire universel*, t. IX, p. 679.

158. 1989, 2<sup>e</sup> éd., t. V, p. 561.

de la langue française en fait expressément un lexème d'emploi, en avançant aussi l'idée intéressante d'une « valeur de neutre » : « Emploi subst[antif] masc[ulin] sing[ulier] à valeur de neutre [Par allusion à Voltaire et aux Encyclopédistes (cf. le slogan voltairien *Écrasons l'Infâme!*)] La superstition et l'intolérance<sup>159</sup> » – on note que l'ancien genre féminin du terme n'a pas été pris en compte. Entre la première apparition du mot imprimé (1789) et sa lexicalisation effective (1989), deux siècles auront donc passé<sup>160</sup>. C'est beaucoup pour enregistrer un néologisme ; c'est peu pour entrer dans une grande idée.

J'ai cru devoir terminer mon propos sur cet événement de langue qui dans son ordre propre concentre au fond toutes les données en jeu. Au départ, un mot d'invention, né de son besoin, mûri dans le silence, un mot de rejet et d'incrimination, formé on ne sait quand, lancé on ne sait où ni comment, un mot sans norme, ni repère, ni glose – et forcément refoulé d'abord, caché, interdit – puis venu au jour, mais réprouvé, combattu, retourné contre son auteur – longtemps disputé ensuite, honteux, inavouable – et qui pourtant, à force de travailler dans les esprits et sur le réel, à force d'être repris, réinvesti, réinterprété, de vivre dans des textes portés vers l'avenir, aura fini par rejoindre les mots de la tribu et s'imposer dans la langue commune avec une force intacte, élan de sa propre énergie d'histoire. On constate alors, à la fin seulement, que reconnu de bon service et de bon aloi, lexicalisé, usuel, ce mot aura bel et bien intégré les trois effets accomplis du projet qui du plus loin le portait et l'animait : le dépassement de sa référence confessionnelle d'origine, la double application jointive aux domaines religieux / mental (« la superstition », dénoncée) et politique / moral / social (« l'intolérance », condamnée) – et sa portée foncière enfin, ardemment reconquise sur son interdit, d'humanité universelle et fraternelle. Ce n'est pas Voltaire qui nous manque, c'est de mieux entendre son appel : *Écrelinf!*

*« Fait exprès, créé pour les besoins de la cause,  
le néologisme est, par excellence, le mot propre<sup>161</sup> ».*

159. *Trésor de la langue française informatisé*, <atilf.atilf.fr>, consulté le 20 août 2014.

160. Il faut signaler aussi, en 1901, un vade-mecum de la bonne conversation intitulé *Les Mots qui restent, répertoire de citations françaises, expressions et formules proverbiales, avec une indication précise des sources*, par Roger Alexandre, qui comporte aussi une entrée « Infâme », mais essentiellement réduite à un commentaire de la « formule » *Écrasez l'infâme!*, avec cinq citations des années 1762 et suivantes pour l'illustrer (p. 106-107). La glose retenue est « la superstition ou le fanatisme ». On constate que le « mot qui reste » ne relève pas encore du vocabulaire commun : il lui reste à montrer... qu'il restera.

161. Michael Riffaterre, « Poétique du néologisme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 25, 1973, p. 59-76. C'est la dernière phrase de cette étude – où il n'est pas question de l'infâme voltairienne ou voltairien.

Ce texte « Penser l'infâme » développe celui d'une notice « Infâme (L') » rédigée pour le *Dictionnaire des anti-Lumières et des anti-philosophes. France (1715-1815)*, dirigé par Didier Masseau (Paris, Champion, à paraître).

## Contributeurs

Catherine BEC, docteur en littérature française, professeur agrégé de lettres modernes, lycée Victor Hugo de Lunel

Lorenzo BIANCHI, professeur d'histoire de la philosophie, Università degli studi di Napoli «L'Orientale»

Andrew BROWN, directeur du Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ferney-Voltaire, secrétaire de la Société Voltaire

Marc BUFFAT, maître de conférences, Université de Paris VII Denis-Diderot

Pierre CAMBOU, DAM, Université Toulouse II ; IAE, Université Toulouse I Capitole

Riccardo CAMPI, chercheur, Università di Bologna

Jean-Daniel CANDAU, chercheur associé, Bibliothèque de Genève

André COURBET, chercheur, Saint-Max

Lucien CHOUDIN, président du Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, président d'honneur de Voltaire à Ferney, Ferney-Voltaire

Laurence DAUBERCIES, boursière doctorante en langues et lettres, Université de Liège, boursière BAEF (Belgian American Educational Foundation), University of Washington, Seattle

Béatrice FERRIER, maître de conférences, Université d'Artois, Arras

Marie FONTAINE, professeure agrégée de lettres classiques, Lycée R. Poincaré, Bar-le-Duc, doctorante à l'Université de Rouen

Magali FOURGNAUD, docteur en littérature française, Université de Bordeaux Montaigne, professeur de lettres au lycée Pape Clément, Pessac (33).

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Université Paris-Sorbonne

Kim GLADU, doctorante en lettres, Université du Québec à Trois-Rivières

Gianluigi GOGGI, professeur de littérature française, Università di Pisa

Laurent HATAT, metteur en scène, Compagnie Anima Motrix

Marc HERSANT, professeur à l'Université d'Amiens, agrégé de lettres modernes, ancien élève de l'ENS Fontenay

Ulla KÖLVING, directeur de recherches, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ferney-Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Isabelle LIGIER-DEGAUQUE, maître de conférences en arts du spectacle, Université de Nantes

André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire

Benoît MELANÇON, professeur de littérature française, Université de Montréal

- Abderhaman MESSAOUDI, Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie, Université Paris 8
- Guillaume MÉTAYER, chargé de recherche au CNRS (Cellf 16e-18e, Paris-Sorbonne), agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'ENS (Ulm)
- Laurence OLIVIER-MESSONNIER, professeur agrégé de lettres modernes, Lycée Mme de Staël, Montluçon, docteur en littérature française et comparée, laboratoire CELIS Clermont-Ferrand II
- Jean-Noël PASCAL, professeur de littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire
- Bénédicte PESLIER PERALEZ, agrégée de lettres modernes, doctorante à l'Université Paris 3 – Sorbonne-Nouvelle, EA 174 et membre associé au CNRS, UMR 5611 LIRE
- Daniela QUELHAS, chargée d'enseignement à l'Institut d'études politiques de Lille
- Alain SAGER, philosophe, Nogent-sur-Oise
- Baldine SAINT GIRONS, agrégée de philosophie, professeur émérite des universités à Paris Ouest Nanterre la Défense, membre senior de l'Institut universitaire de France
- Alain SANDRIER, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Bertram Eugene SCHWARZBACH, chercheur, Paris
- Kees van STRIEN, ancien professeur d'anglais, Vietland College, Leyde
- Béatrice TOMAIUOLO, doctorante à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, EA 3003, professeur de français

# Table des matières

## ÉTUDES ET TEXTES

André Magnan, Penser l'infâme	7
André Courbet, Voltaire en Lorraine : les séjours de 1720 et 1735	51
Isabelle Ligier-Degauque, <i>Zaïre</i> ou les blessures de la mémoire	69
Kees van Strien, Voltaire auteur d'un second compte rendu des <i>Œuvres</i> de Maupertuis ?	87
Lucien Choudin, Les « laissés pour compte » de Ferney 1779-1780	107
Alain Sager, Retour sur le probabilisme voltairien	117
Bertram Eugene Schwarzbach, Quand Voltaire étalait ses connaissances rabbiniques et traduisait Maïmonide	135
Andrew Brown, Les antikehliens	155

## DÉBATS

Voltaire à l'école (V). Coordonné par Béatrice Ferrier et Alain Sandrier. Enseigner le théâtre de Voltaire. Catherine Bec, « Rome, mes yeux sur toi seront toujours ouverts » : approche des tragédies romaines de Voltaire au lycée (164) ; Laurent Hatat, « Monter <i>Nanine</i> : de la curiosité littéraire aux questions de société ». Pourquoi <i>Nanine</i> ? (169)	163
Voltaire face à sa propre mort (I). Coordonnée par Marc Hersant. Riccardo Campi, Voltaire et l'obsédante idée du suicide : une tentation invouable ? (173) ; Pierre Cambou, Meurtre et mort philosophiques dans le conte voltairien (177) ; Marc Hersant, Le ressassement éternel (184) ; Baldine Saint Girons, Voltaire : autoportrait en agonisant (197) ; Guillaume Métayer, Nietzsche et la mort de Voltaire ou la métempsychose du courage (206)	172

## ENQUÊTES

Sur la réception de <i>Candide</i> (XII). Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty et André Magnan. Contributions de Abderhaman Messaoudi, Marie Fontaine, Stéphanie Géhanne-Gavoty, André Magnan, Benoît Melançon, Laurence Olivier-Messonnier, Alain Sager et Alain Sandrier	215
---	-----

## ACTUALITÉS

Relectures (Jean-Noël Pascal, Pierre-Toussaint Aillaud, Voltaire et les Philosophes)	257
Manuscrits en vente en 2013 (Jean-Daniel Candaux, Ulla Kölving et Andrew Brown)	267
Bibliographie voltairienne 2013 (Ulla Kölving)	275
Thèses (coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty, contributions de Laurence Daubercies, Magali Fourgnaud, Bénédicte Peslier Peralez et Béatrice Tomaiuolo)	286

Comptes rendus (coordonnée par Alain Sandrier, contributions de Lorenzo Bianchi, Marc Buffat, Kim Gladu, Gianluigi Goggi, André Magnan et Alain Sandrier)	292
Contributeurs	315

# CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,  
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Rédacteur* Ulla KÖLVING

*Comité de rédaction* François BESSIRE, Andrew BROWN, Roland DESNÉ, Ulla KÖLVING,  
André MAGNAN, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER, Françoise TILKIN

# SOCIÉTÉ VOLTAIRE

*Conseil d'administration*

*Président* François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

*Vice-présidents* Roland DESNÉ, Jean-Noël PASCAL *Secrétaire* Andrew BROWN

*Rédacteur des Cahiers Voltaire* Ulla KÖLVING *Responsable du Bulletin* Françoise TILKIN

*Membres* Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER, Marie FONTAINE,

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, Pierre LEUFFLEN, Stéphane PUJOL,

Alain SAGER, Dominique VARRY

*Correspondants*

*Allemagne* Ute van RUNSET, Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf

*Belgique* Françoise TILKIN, Département de langues et de littératures romanes,  
3 place Cockerill, B-4000 Liège (f.tilkin@ulg.ac.be)

*Canada* David SMITH, 9 Deer Park Crescent #1104, Toronto,  
Ontario M4V 2C4, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

*Grande-Bretagne* Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,  
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

*Grèce* Anna TABAKI, Département d'études théâtrales, Centre de recherches néohelléniques,  
48 avenue Vas. Constantinou, 11635 Athènes, Grèce (antabaki@eie.gr)

*Italie* Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lbianchi@unior.it)

*Suède* Sigun DAFGÅRD NORÉN, Hornsgatan 72, S-11821 Stockholm (s.dafgard@globalnet.net)

*Tunisie* Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie  
(h\_ouanada@yahoo.fr)

*New York* Jean-Pierre BUGADA, Rue de la Loi 155, B-1040 Bruxelles (bugada@unric.org)

